RAPPORT DE DURABILITÉ **2025**

CREDENDO

La version en ligne de notre Rapport de durabilité 2025 est disponible sur : annualreport.credendo.com

Table des matières

03 • Préface

05 • À propos de ce rapport

06 • Informations générales
06 • Qui nous sommes
09 • Notre stratégie d'entreprise
09 • Stratégie de durabilité et gouvernance
10 • Intégrer la durabilité par le biais de cadres réglementaires
12 • Intégrer la durabilité dans la gestion des risques
13 • Devoir de diligence environnementale et sociale
17 • Intégrer la durabilité dans notre portefeuille d'investissement

18 • Environnemental
18 • Changement climatique
20 • Mesurer notre empreinte carbone
21 • Réduire nos émissions directes
23 • Gérer notre impact indirect
24 • Quelques exemples de projets durables

26 • Social
26 • Notre personnel
26 • Conditions de travail
27 • Attractivité en tant qu'employeur
28 • Diversité, équité et inclusion (DEI)
28 • Santé et bien-être
29 • Formation et développement des compétences
29 • Droits humains

30 • Gouvernance
30 • Gouvernance d'entreprise
31 • Culture d'entreprise et politiques
32 • Notre vision, notre mission et nos valeurs
34 • Prévention de la corruption
35 • Procédure de signalement
35 • Gestion des relations avec les fournisseurs

Préface

L'année 2025 a accentué une nouvelle réalité : le monde est plus que jamais divisé, incertain et concurrentiel. Dans un ordre mondial multipolaire, les tensions géopolitiques et les conflits en cours se sont intensifiés. Les conflits régionaux et les différends commerciaux pèsent sur les chaînes d'approvisionnement et le commerce mondial, tandis que les perspectives de croissance économique mondiale restent modérées. Le commerce est de plus en plus façonné par les intérêts stratégiques, les sanctions et la course aux ressources critiques. Dans ce contexte mondial, la question de la durabilité a perdu de son importance dans l'agenda politique de certaines régions du monde. Le changement climatique et les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement restent pourtant des défis majeurs réels pour les entreprises.

Ils continueront à influencer les risques, les décisions d'investissement et les stratégies de résilience dans les années à venir. La nécessité d'agir de manière responsable et tournée vers l'avenir n'a pas diminué.

Ce constat se reflète également dans la dernière édition du **Baromètre des exportateurs (2026)**, une enquête annuelle menée par Credendo et Trends-Tendances auprès des entreprises exportatrices belges. Un tiers des entreprises interrogées continuent de considérer les investissements ESG comme une source d'opportunités, que ce soit en termes d'accès aux marchés, d'innovation, de réputation ou de valeur de la marque. Il ne s'agit pas d'initiatives à court terme. Ces initiatives s'inscrivent dans une transformation à long terme des entreprises et tendent à perdurer même lorsque le débat public s'attise.

L'importance croissante des projets plus durables s'observe également dans le portefeuille de créances de Credendo – Export Credit Agency. Le secteur de la production d'énergie (principalement les énergies renouvelables) est passé de la quatrième place à la fin 2019 à la première place à la fin 2025, tandis que le secteur des combustibles fossiles a reculé de la troisième à la treizième place au cours de la même période. Le Credendo Green Package et notre politique concernant le soutien public à la transition énergétique des combustibles fossiles vers les énergies propres soutiennent cette transition.

Dans ce contexte, la mission de Credendo reste inchangée. En tant que partenaire pour les exportateurs et les investisseurs, notre engagement est de soutenir le commerce, renforcer la résilience et aider nos clients à faire face à la complexité. Grâce à nos produits, notre expertise et nos solutions durables, nous continuons à soutenir des projets qui créent de la valeur à long terme.

D'autre part, nous pensons que la coopération internationale revêt d'autant plus d'importance (et non moins) dans le monde fragmenté d'aujourd'hui. Les organisations internationales, telles que l'ONU, l'OMC et l'OCDE, peuvent certes rencontrer des vents contraires, elles restent indispensables au dialogue, à la coordination et à l'établissement de normes communes entre les nations. De même, des associations professionnelles, telles que l'Union de Berne, contribuent à préserver la confiance et la continuité dans les échanges transfrontaliers.

Chez Credendo, nous continuerons à jouer pleinement notre rôle, étape par étape, en tirant des enseignements de notre parcours. La durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise, et notre croissance repose sur des projets durables. Nous continuerons à soutenir le commerce, à encourager les actions sociales et climatiques et à aider les entreprises à renforcer leur résilience dans un monde en mutation.

Le Rapport de durabilité 2025 de Credendo explique la manière dont le groupe intègre la durabilité dans ses activités, qu'il s'agisse de la souscription, de la gestion des risques, des investissements ou des opérations journalières. Il présente également les progrès réalisés au cours de l'année en revue par ses trois entités : Credendo – Export Credit Agency, Credendo – Trade Credit Insurance et Credendo – Guarantees & Speciality Risks.

Le rapport s'articule autour de trois axes de durabilité : Environnemental, Social et Gouvernance. Sur le plan environnemental, le rapport explique l'approche de Credendo face au changement climatique, la transition énergétique et ses impacts climatiques directs et indirects. Il aborde également la biodiversité et les écosystèmes, le reboisement, la pollution et le recyclage, en mettant en avant notre contribution à des projets durables. Les chapitres consacrés aux questions sociales et de gouvernance abordent entre autres les conditions de travail, la santé et le bien-être, la diversité, l'équité et l'inclusion, les droits humains, la conduite des affaires, la lutte contre la corruption, ainsi que la gestion des fournisseurs.

Bien que nous ne soyons pas tenus de rendre compte au titre de la directive européenne relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD), nous nous engageons à communiquer de manière proactive des informations non financières afin de répondre aux besoins et aux attentes de nos parties prenantes. Nous espérons que vous trouverez ce rapport intéressant et instructif.

Dirk Terweduwe,
Chief Executive Officer

À propos de ce rapport

Le Rapport de durabilité 2025 présente les thèmes de durabilité les plus significatifs pour Credendo pour la période en revue, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Il couvre sur une base consolidée, pour l'ensemble de ses entités et de ses implantations, et en accord avec les états financiers figurant dans le Rapport annuel, les objectifs, actions et progrès de Credendo en matière de durabilité environnementale et sociale.

Nous rendons compte publiquement de nos performances de durabilité et nous tenons à maintenir une communication transparente avec nos parties prenantes. Bien que, comme mentionné précédemment, nous ne soyons pas tenus de rendre compte au titre de la directive européenne relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD), nous communiquons de manière proactive des informations non financières afin de répondre aux besoins et aux attentes de nos parties prenantes.

Ce rapport se concentre sur les thèmes de durabilité les plus significatifs pour Credendo et s'articule autour de trois axes : Environnemental, Social et Gouvernance. Ces chapitres doivent être lus conjointement en sus du chapitre Informations générales, qui fournit des informations complémentaires sur le modèle d'entreprise, la stratégie, la gestion des risques et la gouvernance en matière de durabilité de Credendo.

Analyse de matérialité

En 2024, nous avons réalisé une analyse de double matérialité (ADM) conformément au principe de double matérialité énoncé dans la CSRD. Un groupe de travail interne pluridisciplinaire, soutenu par des experts externes, ont analysé les impact environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) directs et indirects en amont et en aval de notre chaîne de valeur, ainsi que les effets financiers potentiels des questions de durabilité sur notre organisation.

Cette évaluation a permis d'identifier des impacts, risques et opportunités significatifs en lien avec les thèmes suivants : le changement climatique, notre effectif et notre conduite des affaires. Ces thèmes constituent le fil conducteur des chapitres du présent rapport.

Pour la suite, nous continuerons à nous efforcer d'améliorer la disponibilité et la qualité de nos données ESG et nous examinerons périodiquement les principaux thèmes de durabilité en prenant en compte l'évolution de notre environnement d'affaires ou des développements en interne.

Informations générales

Qui nous sommes

Créée en 1921, Credendo – Export Credit Agency est l'agence de crédit à l'exportation publique belge. Au fil des ans, elle a évolué du statut d'agence de crédit à l'exportation traditionnelle à celui d'acteur international. Elle est à la tête aujourd'hui du groupe européen d'assurance-crédit Credendo.

Notre rôle principal est de protéger les exportateurs, les banques et les compagnies d'assurance contre les risques commerciaux et politiques, et de faciliter le financement des transactions d'exportation.

Les principales solutions que nous proposons sont :

- l'assurance-crédit à l'exportation, l'assurance contre les risques politiques et des solutions de financement pour soutenir les exportations belges ;
- l'assurance multirisque pour la protection de l'ensemble du chiffre d'affaires ;
- la couverture en excédent de sinistre (excess of loss) et le complément de garantie (top up) ;
- l'assurance single risk pour les transactions et les investissements complexes et de grande envergure ;
- des cautionnements et des garanties ;
- des solutions de réassurance pour les assureurs et les banques.

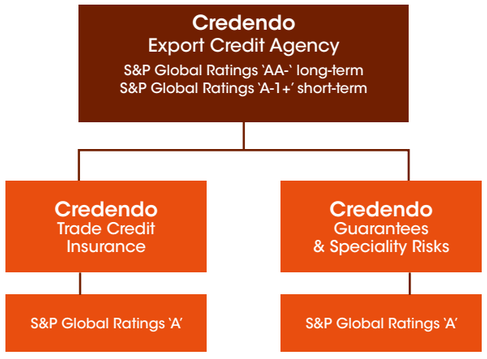

Credendo propose ces solutions par le biais de trois entités :

- **Credendo – Export Credit Agency** est l'agence de crédit à l'exportation publique belge. En tant qu'organisme public autonome bénéficiant de la garantie de l'État belge, Credendo – Export Credit Agency a pour mission de promouvoir les relations commerciales internationales en fournissant de l'assurance-crédit et des assurances contre les risques politiques. Le rating 'AA-' attribué par S&P Global Ratings et sa capacité de couverture de 33 milliards EUR attestent de sa solidité. Les ratings de Credendo reflètent les notes attribuées par S&P Global Ratings au Royaume de Belgique.

Credendo – Export Credit Agency dispose de deux filiales privées :

- **Credendo – Trade Credit Insurance** est spécialisée dans la souscription sur mesure des risques de crédit à court terme dans le monde entier, principalement pour les opérations à compte ouvert. Cette entité est issue de la fusion, en avril 2025, de Credendo – Short-Term Non-EU Risks et Credendo – Short-Term EU Risks. Elle continue de bénéficier du rating 'A' attribué par S&P Global Ratings.
- **Credendo – Guarantees & Speciality Risks** fournit des produits d'assurance-crédit spécialisés contre un large éventail de risques politiques et commerciaux et contribue à la création de nouvelles opportunités d'affaires par le biais de cautionnements et de garanties pour des contrats domestiques et internationaux. Sa notation 'A' attribuée par S&P Global Ratings souligne sa solidité.

Ces entités forment ensemble le groupe européen d'assurance-crédit Credendo. Le groupe fournit des couvertures d'assurance pour des entreprises basées principalement en Europe, tandis que les risques couverts englobent le monde entier. Notre siège se situe en Belgique et nous avons des bureaux en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, au Royaume-Uni, en Suisse et en Tchéquie.

Chiffres clés 2025

90.683 millions EUR
valeur des transactions assurées

4e
plus grand groupe d'assurance-crédit européen

438,3 millions EUR
revenus des primes d'assurance

536 employés

3.424 millions EUR
total des capitaux propres

12 pays

1921
année de création

Couverture des risques politiques à court terme dans plus de
200 pays

S&P Global Ratings

Credendo – Export Credit Agency: **AA-**
Credendo – Trade Credit Insurance: **A**
Credendo – Guarantees & Speciality Risks: **A**

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR ET NOS PARTIES PRENANTES

La chaîne de valeur de Credendo comprend un large éventail d'activités, de ressources et de relations qui soutiennent notre modèle d'entreprise – de l'acquisition de données, de services et d'intrants opérationnels à la fourniture de solutions d'assurance et de financement à nos clients à travers le monde.

Notre chaîne de valeur en amont comprend des partenaires commerciaux, tels que des fournisseurs de données financières et de marché, des prestataires informatiques et de services, des consultants et des partenaires d'externalisation, ainsi que des fournisseurs de matériel de bureau, de matériel informatique, d'énergie et de services de voyage. Nous collaborons également avec des parties prenantes du secteur financier et de l'assurance, tels que des courtiers, des partenaires de fronting, des homologues, des banques et d'autres institutions impliquées dans la coassurance, la réassurance et le financement. Nos relations commerciales s'étendent également aux associations professionnelles et aux agences de notation, ainsi qu'aux parties prenantes du secteur public – notamment les ambassades, les autorités, les organismes de réglementation, les organisations internationales, les institutions multilatérales et les banques de développement – qui façonnent l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Nos activités se trouvent au centre de cette chaîne de valeur. Nos collaborateurs et notre direction sont à la base des processus qui assurent la fourniture de nos services et de nos produits. Le gouvernement belge, en tant que détenteur de Credendo – Export Credit Agency, est l'une des principales parties prenantes.

Dans notre chaîne de valeur en aval, les clients que nous accompagnons sont des exportateurs – notamment des entreprises de taille moyenne et des PME –, des assureurs, des banques et d'autres partenaires commerciaux provenant d'un large éventail de secteurs et de zones géographiques. Celle-ci comprend également les parties prenantes des pays où ont lieu les opérations que nous assurons, telles que les organisations de la société civile et les communautés locales susceptibles d'être affectées par ces activités.

Nous nous efforçons de comprendre et de répondre aux préoccupations de ces différents groupes de parties prenantes grâce à un engagement et un dialogue réguliers tout au long de notre chaîne de valeur. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les sections consacrées au **dialogue au sein d'instances internationales** et à **notre personnel**.

Notre stratégie d'entreprise

Face à l'intensification des défis géopolitiques à l'échelle mondiale, notre priorité en tant qu'assureur-crédit européen est de soutenir les activités commerciales internationales de nos clients et de protéger leurs opérations contre les risques politiques et commerciaux. Par ailleurs, nous offrons des incitants aux transactions durables et restreignons progressivement le soutien aux activités liées aux énergies fossiles, encourageant ainsi les contributions positives durables à l'environnement et à la société par le biais de nos produits, de nos services et de nos activités.

Ces priorités s'inscrivent dans notre nouvelle stratégie d'entreprise, « Credendo 2027 », que nous implémentons depuis janvier 2025. La stratégie du groupe définit les objectifs stratégiques à atteindre et détermine les initiatives nécessaires à sa mise en œuvre.

Notre nouveau plan triennal s'appuie sur le succès de notre stratégie 2022-2024, intitulée « Rise », et vise à maintenir notre haut niveau d'excellence tout en soutenant de manière proactive le développement des échanges commerciaux. La croissance durable de nos activités se trouve au cœur de cette stratégie : permettre à nos clients de créer de la valeur à long terme tout en maintenant une discipline financière rigoureuse. L'un des facteurs clés à cet égard est l'amélioration continue de l'expérience client et l'élargissement de notre base client, notamment grâce à une plus grande fluidité et une plus grande automatisation des processus. Ces efforts s'inscrivent dans un programme de transformation plus large, qui vise à intensifier l'innovation et tirer parti de l'intelligence artificielle dans l'ensemble de nos activités. Afin de permettre à nos collaborateurs de s'épanouir dans cet environnement en constante évolution, nous continuons à investir dans des initiatives de formation, de développement et de perfectionnement.

Stratégie de durabilité et gouvernance

Intégrée dans notre stratégie d'entreprise, notre stratégie de durabilité englobe à la fois la durabilité de nos propres activités (impact direct) et la durabilité des transactions que nous soutenons (impact indirect). Au cours des dernières décennies, nous avons intégré les enjeux de durabilité dans l'ensemble de nos activités – de la stratégie aux opérations en passant par la gestion des risques – afin de garantir que les impacts environnementaux et sociaux soient dûment pris en compte dans nos processus décisionnels.

L'objectif stratégique pour les trois prochaines années, dans le cadre de « Credendo 2027 », est de continuer à agir sur notre impact opérationnel et de continuer à consolider notre reporting en matière de durabilité, tout en permettant davantage de création de valeur durable. Pour ce faire, nous visons à soutenir davantage de transactions durables par le biais du Credendo Green Package tandis que nous réduisons progressivement notre soutien aux activités liées aux énergies fossiles. Nous avons également pour objectif de maintenir de bons scores ESG dans l'ensemble de nos portefeuilles clients grâce à une due diligence approfondie (**Devoir de diligence environnementale et sociale, ESDD**).

La **Politique de durabilité d'entreprise** de Credendo traduit les principes et les priorités de notre stratégie de durabilité en un cadre formel, qui guide nos opérations quotidiennes et notre prise de décision sur les questions de durabilité en lien avec notre personnel, nos clients, nos fournisseurs, les autorités et les autres parties prenantes. La politique de durabilité d'entreprise s'applique à toutes les entités de Credendo. Elle est adoptée par le Comité de direction et approuvée par le Conseil d'administration.

Au sein de Credendo – Export Credit Agency, le suivi des questions de durabilité est effectué par le département Compliance and Sustainability, qui en fait régulièrement rapport au Comité de direction. L'un de nos deux Deputy CEO est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité dans l'ensemble des entités du groupe. Nous rendons compte chaque année des performances ESG de nos activités au Conseil d'administration.

La durabilité est également intégrée dans la rémunération des salariés. Au siège, 25 % du bonus collectif annuel des employés est en partie lié à des objectifs écologiques, portant notamment sur la réduction de la consommation de papier et d'électricité.

Intégrer la durabilité par le biais de cadres réglementaires

En tant qu'agence de crédit à l'exportation publique belge, Credendo – Export Credit Agency est soumise à une série de directives et de cadres législatifs aux niveaux national, européen et international, dont bon nombre comportent des exigences en matière de durabilité. Nous nous basons sur ces différents cadres pour intégrer la durabilité dans nos activités, gérer les risques et identifier les opportunités en matière de développement durable.

L'ARRANGEMENT DE L'OCDE

Règles du jeu équitables et critères climatiques

Afin de garantir des règles du jeu équitables et d'éviter que les pays ne subventionnent indûment leurs industries exportatrices, les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public sont régis par l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (l'Arrangement).

Dans le cadre de l'Arrangement, les agences de crédit à l'exportation participantes conviennent des modalités et des conditions de financement pour l'octroi d'un soutien financier, notamment les conditions de remboursement, le taux de prime minimum et les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) minimums. L'Arrangement s'applique aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public dont le délai de remboursement est d'au moins deux ans, sauf exception.

L'Annexe I de l'Arrangement comprend l'Accord sectoriel sur le changement climatique (CCSU), qui définit les critères climatiques suivant lesquels des modalités et conditions plus souples peuvent être offertes pour l'octroi de crédits à l'exportation dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

LES APPROCHES COMMUNES DE L'OCDE

Devoir de diligence environnementale et sociale

Nous appliquons les principes de la Recommandation de l'OCDE sur des Approches communes pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le devoir de diligence environnementale et sociale (les Approches communes) – un ensemble de principes destinés aux agences de crédit à l'exportation pour évaluer et gérer les impacts environnementaux et sociaux des projets qu'elles soutiennent. Nous appliquons également ces principes en tant que ligne de conduite pour les transactions qui ne relèvent pas du champ d'application de l'OCDE.

Les agences de crédit à l'exportation sont tenues d'examiner et de classer les projets en fonction de leurs risques et impacts potentiels sur l'environnement et la société, notamment leur impact sur les droits humains (Devoir de diligence environnementale et sociale, ESDD).

LA RECOMMANDATION DE L'OCDE SUR LES PRATIQUES DE FINANCEMENT SOUTENABLE

La Recommandation de l'OCDE sur les pratiques de financement soutenable et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public vise à éviter que les pays à faible revenu ne s'enfoncent dans une dette insoutenable. Elle encourage des pratiques de financement responsables en veillant à ce que les crédits à l'exportation soient mis à disposition d'une manière qui s'accorde avec la capacité de remboursement des pays bénéficiaires.

Adoptée par le Conseil de l'OCDE, cette recommandation promeut la transparence, la viabilité de la dette et la coordination entre prêteurs. Bien qu'elle se concentre sur les crédits à l'exportation, ses principes peuvent guider toutes les formes de financement public international.

CONDUITE RESPONSABLE DES AFFAIRES

Nous nous engageons à adhérer aux lignes directrices établies pour une conduite responsable des affaires et, en tant qu'agence de crédit à l'exportation, nous encourageons nos clients à les suivre. Ces lignes directrices comprennent :

- le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
- les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies.

La mise en œuvre de ces recommandations permet aux entreprises d'éviter et de traiter les impacts négatifs potentiels relatifs aux travailleurs, aux droits humains, à l'environnement, à la corruption, aux consommateurs et à la gouvernance d'entreprise, qui peuvent être associés à leurs activités, à leurs chaînes d'approvisionnement et à d'autres relations d'affaires.

Credendo – Export Credit Agency attend de ses clients qu'ils s'engagent à mettre en œuvre des systèmes de contrôle de gestion solides et qu'ils adhèrent aux principes de conduite responsable des affaires et de bonne gouvernance autant que possible et au mieux de leurs capacités. Cette attente s'applique non seulement à leurs propres opérations, mais s'étend également à tous les pays dans lesquels ils exercent leurs activités commerciales, à leurs sous-traitants et à leurs partenaires commerciaux. Voir également la section consacrée à la Gouvernance.

DIALOGUE AU SEIN D'INSTANCES INTERNATIONALES

Notre participation à des forums internationaux nous permet de contribuer à l'élaboration et à l'amélioration des cadres réglementaires, tout en partageant notre expertise en matière de diligence raisonnable, de lutte contre la corruption et de conduite responsable des affaires. Cela nous permet également d'instaurer un dialogue avec les parties prenantes des secteurs public et privé et favorise la concordance des approches et l'application cohérente des normes, notamment en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux et de diligence raisonnable.

Credendo – Export Credit Agency est impliquée au sein des instances internationales suivantes :

- **Le Groupe de travail du Conseil de l'UE**
  Le Groupe Crédits à l'exportation du Conseil de l'UE assure la coordination des positions de l'UE, notamment en ce qui concerne les modalités et conditions établies dans l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation et les Accords sectoriels. Le Groupe facilite également l'alignement au sein de l'UE sur les mesures stratégiques et les discussions techniques sur les émissions de polices.
- **Participants à l'Arrangement de l'OCDE**
  Au niveau de l'OCDE, l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (l'Arrangement de l'OCDE) régit l'usage des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Les Participants à l'Arrangement discutent et décident de tous ses éléments. En tant que Participant, Credendo est continuellement impliquée dans les débats qui façonnent l'évolution de l'Arrangement.
- **Le Groupe Crédits à l'exportation de l'OCDE**
  Le Groupe de travail sur les crédits et garanties de crédits à l'exportation (le Groupe Crédits à l'exportation) est une autre initiative de l'OCDE. Il offre un forum de discussion et de coordination sur des questions de bonne gouvernance, telles que les mesures anti-corruption, le devoir de diligence environnementale et sociale et les prêts soutenables. Les pays membres organisent des consultations annuelles avec les parties prenantes concernées, telles que des organisations non gouvernementales.
- **Le Groupe de praticiens de l'OCDE**
  Nous suivons la Recommandation de l'OCDE sur les Approches communes et participons activement au Groupe de praticiens de l'OCDE. Ce groupe se réunit deux fois par an pour discuter des améliorations à apporter à la méthodologie, des mises à jour des normes actuelles et de préoccupations spécifiques en matière de risques environnementaux et sociaux. Nous avons également rejoint d'autres groupes de travail informels de l'OCDE avec d'autres agences de crédits à l'exportation pour discuter d'autres sujets spécifiques en termes de devoir de diligence environnementale et sociale.
- **Le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales**
  Le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales est responsable du suivi de la mise en œuvre et de l'application de la Convention de l'OCDE sur la corruption, de la Recommandation de 2021 visant à renforcer la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales et de leurs instruments connexes.
- **Union de Berne**
  Nous sommes membre de l'Union de Berne – l'Union internationale des assureurs crédits et investissements. La mission de l'Union de Berne est de faciliter activement le commerce transfrontalier en soutenant l'acceptation au niveau international de principes sains en matière de crédits à l'exportation et d'investissements étrangers. Elle offre à ses membres un forum d'échanges entre professionnels.
- **Club de Paris**
  Credendo – Export Credit Agency prend également part aux réunions et négociations du Club de Paris sur le rééchelonnement des dettes souveraines. Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux défauts de paiement des pays emprunteurs sur leur dette publique. La Belgique est l'un des 22 membres permanents du Club de Paris. Au vu des niveaux élevés de dettes publiques, des tensions géopolitiques internationales et des taux d'intérêt élevés pour le financement, le rôle du Club de Paris a pris encore plus importance ces derniers temps. La coordination avec le FMI et le Groupe de la Banque mondiale est cruciale dans cet exercice.

Intégrer la durabilité dans la gestion des risques

Une gestion efficace des risques est au cœur de l'activité de Credendo, qu'il s'agisse d'accompagner nos clients pour pénétrer de nouveaux marchés inconnus ou de gérer notre propre niveau d'exposition aux risques afin de préserver la santé financière à long terme de notre entreprise.

Credendo a intégré la gestion des risques dans l'ensemble de son système de gouvernance. La durabilité est incluse dans ce cadre par l'intégration de critères ESG dans nos processus fondamentaux de gouvernance, de souscription et d'investissement. Notre cadre de gestion des risques intègre également explicitement certains risques ESG parallèlement aux risques financiers et aux autres risques. Des informations plus détaillées sur nos processus de gestion des risques et nos politiques internes se trouvent dans notre Rapport annuel.

Lors de la souscription d'une transaction, nous évaluons spécifiquement trois dimensions du risque de crédit : le risque pays, le risque sectoriel et le risque débiteur.

Les risques pays et sectoriels font l'objet d'une évaluation continue. Les classifications à court terme sont réexaminées au moins une fois par trimestre, tandis que les classifications des risques pays à moyen et long termes (MLT) sont réexaminées dès que les évènements l'exigent, et au moins deux fois par an. En plus de la situation financière et économique du pays, nous analysons les facteurs politiques, sociaux et institutionnels, notamment, par exemple, la situation en matière de droits humains et de corruption.

Le changement climatique est également considéré comme un facteur clé du risque pays, en particulier pour les opérations comportant de longues échéances. Les phénomènes météorologiques extrêmes, intensifiés par le changement climatique, ont un impact de plus en plus important sur les profils de risque pays à MLT dans le monde entier. Vous trouverez plus d'informations sur notre **modèle d'évaluation des risques pays** sur notre site web.

Pour évaluer **les risques débiteurs**, nous combinons une analyse financière et économique avec une vérification des partenaires commerciaux et des contrôles d'intégrité. Cette évaluation repose principalement sur des informations provenant de sources externes et comprend des vérifications sur les performances environnementales, sociales et de gouvernance.

Devoir de diligence environnementale et sociale

Chez Credendo, le devoir de diligence environnementale et sociale (ESDD) fait partie intégrante du processus de souscription lorsque nous assumons la responsabilité de couverture d'un projet ou d'une transaction. Cela reflète notre engagement pour une conduite responsable et durable des affaires. Nous renforçons continuellement nos pratiques en matière de ESDD et adaptons notre cadre interne aux évolutions des normes internationales.

ESDD DANS NOTRE ACTIVITÉ DE CRÉDIT À L'EXPORTATION

L'activité de crédit à l'exportation de Credendo – Export Credit Agency est soumise aux **Approches communes de l'OCDE**. Les Approches communes de l'OCDE ont été conçues pour des cas spécifiques, à savoir des projets, des biens et des services directement liés à des projets d'exportation dont la durée de crédit est de deux ans ou plus et dont le montant du contrat est supérieur à 10 millions DTS[1], ou à un montant de contrat inférieur à 10 millions DTS dans le cas où le projet implique des zones sensibles ou des impacts potentiels graves sur les droits humains.

Chez Credendo – Export Credit Agency, nous visons à appliquer ces principes de l'OCDE à l'ensemble de notre portefeuille de crédits à l'exportation – y compris aux opérations qui ne relèvent pas du champ d'application des Approches communes de l'OCDE, telles que les opérations dont la durée de crédit est inférieure à deux ans ou les opérations de valeur inférieure – ou encore à l'assurance contre le risque politique pour les investissements.

Le ESDD est menée par nos Environmental & Social Analysts, qui s'appuient sur des informations accessibles au public, des outils d'évaluation en ligne et des vérifications d'intégrité afin d'évaluer les performances ESG et la conformité des partenaires commerciaux. Nos analystes peuvent également faire appel à des prestataires de services externes ou se rendre sur site pour visiter les installations. Par ailleurs, la documentation spécifique au projet fournie par le client, telle que des plans de gestion environnementale et des études d'impact environnemental et social (EIES), est prise en compte.

Le processus de diligence raisonnable conformément aux Approches communes de l'OCDE comporte quatre étapes :

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4
Examen des demandes de couverture	Classification des projets	Évaluation des impacts	Décision, reporting et veille

1 DTS signifie droits de tirage spéciaux : il s'agit du panier de monnaies internationales utilisé par le Fonds monétaire international (FMI). Au 31 décembre 2025, le taux de change s'établissait à 1 EUR = 0,854 DTS, soit 1 DTS = 1,172 EUR.

ÉTAPE 1
Examen des demandes de couverture

Toutes les demandes de couverture sont examinées afin de déterminer tout d'abord si une évaluation environnementale et sociale est nécessaire. Cet examen se base sur les informations fournies dans le formulaire de demande et est complété, si nécessaire, par des études et des vérifications d'intégrité commerciale.

ÉTAPE 2
Classification des projets

Les demandes dont la valeur de couverture s'élève à au moins 10 millions DTS sont ensuite classées en catégories en fonction de leur risque et impact environnemental et/ou social potentiels, tel que défini dans les Approches communes de l'OCDE. Tous les projets concernant des secteurs sensibles ou présentant des impacts potentiels sur les droits humains doivent faire l'objet d'une classification, quelle que soit leur valeur de couverture.

Nous appliquons également une procédure de diligence raisonnable aux transactions et aux investissements dont les montants de couverture sont moins élevés (inférieurs à 2,5 millions DTS). Dans ce cas, nous adoptons une approche fondée sur les risques afin de prendre en compte les risques liés à l'environnement et aux droits humains, ainsi que leurs interconnexions.

Les Approches communes de l'OCDE classent les projets en trois catégories en fonction de leur risque et impact environnemental et/ou social potentiels :

> **Catégorie A:**
- Risque et impact potentiels significatifs
- Les impacts peuvent être de natures diverses, irréversibles et/ou sans précédent et peuvent s'étendre au-delà des sites du projet
- Les projets dans des secteurs et zones sensibles sont inclus automatiquement

> **Catégorie B:**
- Risque et impact potentiels moins significatifs que la catégorie A
- Les impacts sont limités au site, seuls quelques-uns, voire aucun, sont irréversibles et des mesures d'atténuation sont disponibles

> **Catégorie C:**
- Risques et impacts potentiellement négatifs minimes ou nuls

La distinction entre les catégories A et B est généralement liée aux impacts et risques environnementaux et/ou sociaux potentiels du projet, ou au fait que le projet implique une nouvelle infrastructure, une nouvelle unité de production ou l'extension conséquente d'une infrastructure existante.

ÉTAPE 3
Évaluation des impacts

Pour les projets de catégorie A relevant du champ d'application de l'OCDE, le maître d'ouvrage doit réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) approfondie. L'EIES identifie les mesures de prévention et d'atténuation nécessaires pour garantir une gestion efficace des risques et vérifie que des mesures de sauvegarde soient correctement mises en œuvre tout au long du cycle de vie du projet. Il est attendu que l'étude soit élaborée conformément aux normes internationales, telles que les **normes de performance** de la Société financière internationale (SFI). Sa portée et son niveau de détail doivent être proportionnels à la nature et à l'ampleur du projet, ainsi qu'à l'importance des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels identifiés. Elle doit également tenir compte de l'industrie, du secteur, du contexte géographique et de toute autre information pertinente.

Pour les projets de catégorie B, nous demandons que soient fournies des informations pertinentes concernant les impacts du projet. Pour les projets de catégorie C, aucune analyse approfondie supplémentaire n'est requise. Nous nous engageons toutefois à identifier les risques environnementaux et sociaux potentiels de toutes les transactions.

Lorsque l'ampleur des impacts prévus l'exige, nous examinons également les mesures qui peuvent être prises pour prévenir, atténuer ou remédier aux impacts négatifs et/ou pour améliorer les performances environnementales et sociales des projets au moyen d'une EIES et de plans de gestion et d'action. Nous pouvons également effectuer des visites sur site et prendre contact avec les organisations et les communautés locales.

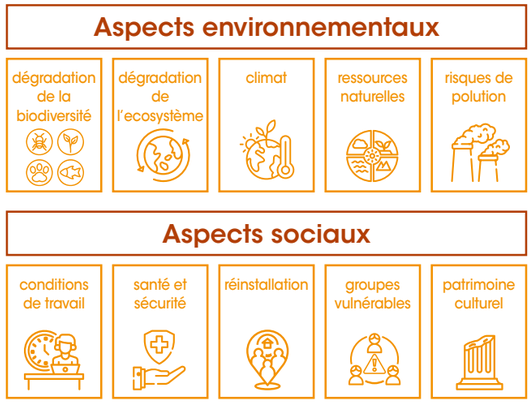

Liste non exhaustive des impacts potentiels.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ODD)

Dans le cadre du processus de devoir de diligence environnementale et sociale (ESDD) mis en place par Credendo – Export Credit Agency, nous évaluons également dans quelle mesure chaque projet contribue aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Grâce à une analyse systématique des projets, les Environmental & Social Analysts identifient les contributions tant positives que négatives aux ODD.

Nous nous appuyons sur ces informations pour fournir aux projets qui contribuent positivement à plusieurs ODD des incitants supplémentaires dans le cadre de notre **Credendo Green Package** . Par le biais de cette approche, nos décisions de souscription s'alignent aux objectifs à long terme de nos clients, et contribuent aux efforts de durabilité internationaux.

Credendo – Export Credit Agency soutient activement les projets qui contribuent aux ODD. Nous avons identifié onze ODD auxquels nous contribuons par le biais de nos produits et des polices émises.

ÉTAPE 4
Décision, reporting et veille

Un projet est jugé acceptable d'un point de vue environnemental et social si ses impacts sont limités ou si des mesures appropriées sont/seront mises en œuvre pour atténuer ou compenser ces impacts.

Notre couverture peut être assujettie à des conditions environnementales et/ou sociales spécifiques afin de garantir la conformité aux normes applicables. Nous évaluons également les contributions positives à l'économie, la société et l'environnement afin de déterminer l'éligibilité du projet au Credendo Green Package.

Conformément aux Approches communes et à l'Arrangement de l'OCDE, les obligations de publication et de reporting ne s'appliquent qu'aux transactions relevant du champ d'application de l'OCDE.

Les transactions de catégorie A sont soumises à une obligation de publication préalable. Les informations relatives au projet, notamment son nom, sa localisation, sa description et les liens vers de la documentation complémentaire (par exemple, l'EIES), doivent être publiées au moins 30 jours avant l'engagement final.

Pour toutes les transactions acceptées de catégories A et B, les informations relatives au projet sont communiquées a posteriori, après l'engagement final.

Nous ne prenons en considération une demande d'assurance que si :

- la demande respecte les réglementations nationales et internationales applicables en matière de sanctions ;
- le demandeur se conforme à la législation environnementale et sociale nationale ;
- le projet et les transactions respectent les lois et réglementations locales ;
- nous recevons toutes les informations demandées pour évaluer les risques et impacts environnementaux et sociaux ;
- nous considérons que les impacts environnementaux et sociaux sont acceptables après la mise en œuvre de mesures d'atténuation et/ou de correction.

Une fois la couverture approuvée et le reporting requis établi, nous continuons à surveiller les risques de durabilité tant que nous restons exposés au projet.

Au cours de l'année 2025, 97 projets ont été classés.

Répartition des projets assurés par catégorie (OCDE et non-OCDE combinés)[1]

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
2025	32	29	36
2024	51	28	36
2023	33	24	60
2022	27	39	29
2021	22	51	60

Quelques exemples de projets couverts en 2025

Projet	Pays	Catégorie de l'OCDE	Implication de Credendo – Export Credit Agency (en millions EUR)[2]
Ingénierie, fabrication, transport, construction, installation et mise en service d'une ligne de courant continu à haute tension (HVDC) de 525 kV desservant le système de raccordement au réseau de LanWin 5	Allemagne	A	434
Ingénierie et fourniture d'électrolyseurs destinés à la production d'ammoniac vert	Inde	A	192
Travaux d'enrochement des câbles HVDC du projet d'interconnexion électrique du Golfe de Gascogne	Espagne/France	A	75
Travaux d'enrochement pour les projets Net Zero Teesside et Northern Endurance Partnership	Royaume-Uni	B	51
Livraison de systèmes modulaires de traitement de l'eau potable	Moldavie	C	12

1. Polices émises pour lesquelles nous avons effectué une analyse environnementale et sociale. Les définitions de transaction OCDE et transaction non-OCDE sont fournies au début de ce chapitre.
2. Ce chiffre ne représente pas le montant total du projet, mais uniquement l'implication de Credendo.

ESDD DANS NOS FILIALES COMMERCIALES

Si Credendo – Export Credit Agency exerce ses activités dans le cadre de mandats internationaux et de cadres réglementaires spécifiques, ceux-ci ne s'appliquent pas à nos filiales commerciales privées. Étant donné que ces entités gèrent typiquement des opérations de souscription à court terme ou non liées à des projets, le ESDD est intégré dans une analyse plus large du risque de crédit. Ces démarches reflètent l'engagement de l'ensemble de notre groupe en faveur d'une conduite des affaires responsable et durable.

Credendo – Trade Credit Insurance intègre les évaluations ESG dans son analyse du risque de crédit. Son équipe d'arbitres ESG évalue les risques spécifiques au secteur ainsi que les parties impliquées dans les transactions, notamment le fournisseur (assuré) et l'acheteur (débiteur). En s'appuyant sur des données provenant de prestataires de services externes ainsi que sur d'autres sources pertinentes, l'équipe peut émettre une évaluation ESG négative si un débiteur présente un risque ESG très élevé, ce qui peut entraîner des restrictions ou des vérifications plus approfondies lors de l'évaluation du risque de crédit. L'équipe collabore également avec les départements Risk Management et Sustainability afin d'évaluer plus en détail les risques liés au changement climatique par pays et par région, et d'améliorer le processus d'atténuation des risques.

Credendo – Guarantees & Speciality Risks utilise un label ESG interne dans le cadre de son processus de labellisation des transactions pour ses lignes d'activités Surety et Single Risk. Ce label a pour objectif d'encourager les underwriters à prioriser les transactions présentant un profil ESG positif. Nous soutenons également activement les transactions durables dans le secteur du trading et nous continuons à promouvoir des pratiques de souscription responsables et durables dans tous les secteurs, dont celui de l'énergie et du renouvelable.

Intégrer la durabilité dans notre portefeuille d'investissement

En tant qu'assureur, nous disposons d'un pool d'actifs liquides. Une gestion rigoureuse de cette liquidité est essentielle afin de garantir notre capacité à respecter nos engagements envers nos clients dans la couverture des risques que nous souscrivons. Les investissements de Credendo sont gérés par l'intermédiaire de Zephyr, une SICAV institutionnelle belge (société d'investissement ouverte). Zephyr compte quatre gestionnaires d'actifs, qui reçoivent chacun du capital destiné à être investi selon une stratégie d'allocation d'actifs définie par notre Conseil d'administration. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans notre Rapport annuel.

Nous intégrons les critères ESG dans la gestion de notre portefeuille d'investissement suivant une stratégie en quatre piliers, applicable à l'ensemble des entités de Credendo :

PREMIER PILIER :
Exclusion des investissements indésirables

Exclusion des investissements jugés indésirables d'un point de vue ESG, y compris les investissements liés aux armes controversées et aux risques climatiques.

DEUXIÈME PILIER :
Exigences minimales de score ESG

Tous les gestionnaires d'actifs doivent atteindre un score ESG minimum prédéfini pour leur mandat. Ce score est basé sur la performance ESG de chaque actif individuel au sein du portefeuille. Les gestionnaires d'actifs doivent donc remplacer les investissements ayant des scores ESG plus bas par des investissements ayant des scores ESG plus élevés. L'exigence minimale en termes de score ESG peut être revue et augmentée chaque année.

TROISIÈME PILIER :
Engagement actif des actionnaires en faveur de l'ESG

Credendo mandate la société de gestion d'investissement pour voter par procuration lors des assemblées générales des actionnaires des sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes. Ces votes suivent des critères ESG prédéfinis, encourageant ainsi les entreprises dans lesquelles elle investit à atteindre ces objectifs ESG.

QUATRIÈME PILIER :
Investissements dédiés à la transition verte

Afin de faciliter la transition énergétique, un gestionnaire d'actifs a été désigné pour superviser des investissements qui soutiennent l'Objectif de développement durable des Nations Unies suivant : passer des énergies fossiles à des énergies propres et d'un coût abordable (ODD7). 75 millions EUR ont été alloués à des investissements dans des entreprises qui contribuent à cet objectif.

Environnemental

Changement climatique

La Belgique s'est fermement engagée en faveur de la transition climatique et à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C conformément à l'Accord de Paris et aux objectifs plus larges de l'UE. Le pays vise à réduire ses émissions nationales nettes de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55 % d'ici 2030 et à parvenir à une économie neutre en carbone d'ici 2050. Pour soutenir cet objectif, le gouvernement belge a adopté une stratégie fédérale de durabilité, qui sert à la fois de cadre à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de guide dans les efforts de réduction des émissions.

En 2021, la Belgique a également signé la Déclaration de la COP26 sur le soutien public international à la transition vers une énergie propre[1] et a rejoint la coalition **Export Finance for Future** (E3F), une association de onze pays de l'UE engagés pour l'alignement du financement des exportations sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris et l'instauration de conditions de concurrence équitables.

Credendo a pour objectif de contribuer à la politique et aux objectifs climatiques de la Belgique et de l'Union européenne. Pour ce faire, nous disposons de notre propre **stratégie de durabilité**, d'une politique de transition énergétique et d'autres mesures et politiques internes décrites ci-dessous. Par le biais de ces instruments, nous intégrons les enjeux climatiques dans nos processus décisionnels et soutenons le financement de projets qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience face au changement climatique.

Notre approche en matière de climat repose sur deux piliers essentiels : réduire l'empreinte carbone et les émissions de GES de nos propres activités (impact direct) ; et soutenir les projets de clients qui contribuent à la transition vers une société à faibles émissions de carbone par le biais de nos produits d'assurance pour le financement des exportations, le devoir de diligence environnementale et sociale (ESDD) et notre stratégie d'investissement financier (impact indirect).

POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin de faciliter la transition énergétique des combustibles fossiles vers les énergies propres, conformément à la déclaration de la COP26, Credendo – Export Credit Agency a établi, en 2022, une **Politique de transition énergétique**, qui a été réexaminée et mise à jour au cours de l'année considérée. À compter du 1er juillet 2025, cette politique a été étendue à l'ensemble du groupe.

Cette politique définit l'approche de Credendo afin de progressivement supprimer le soutien aux énergies fossiles sans dispositifs d'atténuation et de faciliter les investissements dans des technologies et des projets plus respectueux du climat.

Elle répertorie les incitants dédiés aux opérations visant à limiter les émissions de GES (**Credendo Green Package**) bénéficiant du soutien public de Credendo – Export Credit Agency et définit les activités du secteur des énergies fossiles et des secteurs connexes qui en sont exclues.

Credendo n'apporte plus son soutien aux nouvelles centrales à charbon ne disposant pas de système de capture, utilisation et stockage du carbone (CUSC) (depuis 2021), ni aux nouvelles mines de charbon et nouveaux champs de pétrole ou de gaz (depuis 2023). Un soutien peut être envisagé dans des cas limités et clairement définis, notamment pour des projets améliorant l'efficacité énergétique ou la réduction des émissions, des activités liées au CUSC, ou certains projets pétroliers et gaziers existants soumis à conditions cumulatives strictes garantissant l'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.

La Politique de transition énergétique définit également les objectifs ESG de notre stratégie d'investissement financier (voir **Intégrer la durabilité dans notre portefeuille d'investissement**).

1. Document de clôture officiel de la 26e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26).

CREDENDO GREEN PACKAGE

Le Credendo Green Package est un ensemble d'incitants proposés par Credendo – Export Credit Agency visant à soutenir les projets et les entreprises qui contribuent aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici la fin du siècle. Lancé en 2022, il offre des conditions avantageuses aux projets respectueux de l'environnement. Les activités et les transactions qui répondent aux critères d'éligibilité peuvent bénéficier des meilleures conditions d'assurance et de financement de nos produits d'assurance-crédit à l'exportation, de financement et de garanties financières.

Les « projets verts » sont des projets qui contribuent directement ou indirectement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer la vulnérabilité des systèmes humains ou naturels face au changement climatique ou à promouvoir la durabilité environnementale par le biais d'initiatives, telles que la réduction des déchets et l'économie circulaire. Pour être éligibles, ces projets ne doivent pas avoir d'impact négatif résiduel significatif prévisible sur l'environnement ou la société et doivent respecter les principes de bonne gouvernance.

En 2024, nous avons mis à jour et élargi le Credendo Green Package afin de refléter les évolutions technologiques et politiques. Nous avons élargi les critères d'éligibilité du Credendo Green Package afin d'inclure les activités socialement responsables qui contribuent au développement des pays où nos exportateurs opèrent, incluant le logement abordable, la production d'électricité, les projets d'infrastructures qui augmentent la résilience face aux événements liés au climat, le transport, l'eau, l'éducation, les soins de santé, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables.

La « Credendo Green List » mise à jour comprend désormais la construction d'installations pour la production de piles rechargeables, ainsi que l'extraction, le recyclage, le traitement et le raffinage de minéraux et de minerais pour l'énergie propre.

La Credendo Green List comprend les activités, produits et transactions éligibles et se base sur les normes SFI, la taxonomie comptable européenne et les meilleures pratiques internationales. Elle est régulièrement mise à jour pour refléter les nouvelles évolutions et technologies. Pour plus d'informations sur le Credendo Green Package et la dernière version de la Credendo Green List, nous vous invitons à consulter notre **site internet**. Une enveloppe supplémentaire de 100 millions EUR est disponible pour le financement de transactions durables, si nécessaire.

Au cours de l'année sous revue, des incitants ont été appliqués à 32 transactions dans le cadre du Credendo Green Package pour un montant de couverture total de 1,1 milliard EUR. Ces transactions concernaient des projets dans les secteurs de l'énergie renouvelable, dont le solaire, l'éolien offshore, l'hydrogène vert et la biomasse, ainsi que des projets de traitement des eaux. Parmi ces transactions, 44 % se situaient en Asie, 53 % en Europe et 3 % dans les Amériques. Ensemble, ces projets représentaient environ 30 % du montant total des contrats de l'activité traditionnelle de Credendo – Export Credit Agency pour lesquels des polices ont été émises en 2025.

GÉRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

La résilience de notre activité dépend de notre capacité à gérer les risques de crédit liés au changement climatique, tant actuels que futurs. **Notre Cadre de devoir de diligence environnementale et sociale** garantit que toutes les transactions pour lesquelles un soutien public est sollicité par le biais de Credendo – Export Credit Agency fassent l'objet d'une évaluation environnementale et sociale rigoureuse. Nous identifions et évaluons également les risques de crédit liés au changement climatique dans le cadre de nos analyses de risques pays. Pour plus d'informations sur notre gestion des risques, veuillez vous reporter à la section **Gestion des risques** du chapitre Informations générales.

Mesurer notre empreinte carbone

Depuis 2010, Credendo calcule l'empreinte carbone de son activité chaque année et prend des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au cours des dernières années, nous avons progressivement étendu le périmètre de calcul de nos émissions et amélioré de manière continue la qualité des données collectées.

L'analyse est réalisée suivant la norme internationale de l'Initiative Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Ainsi, le Scope 1 comprend toutes les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, telles que la consommation des véhicules de société ou la climatisation des bâtiments. Le Scope 2 comprend les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée.[1] Le Scope 3 englobe toutes les autres émissions indirectes provenant d'activités en amont et en aval. Les émissions de Credendo ont été enregistrées suivant l'approche de contrôle opérationnel[2] et allouées à l'implantation de l'entreprise concernée.

Depuis 2023, l'analyse couvre toutes nos émissions principales :

- toutes nos implantations (à l'exception des entités de moins de 5 ETP ou contribuant à < 1 % des émissions totales) ;
- toutes les émissions de Scope 1 et de Scope 2 ;
- les émissions en amont de Scope 3 (à l'exception de la Catégorie 8 - Actifs loués) ; et
- une partie des émissions en amont de Scope 3.

Le calcul se base sur les données fournies par des sources et des parties prenantes internes et externes : par exemple, les données internes de consommation ou de production d'énergie (panneaux photovoltaïques), les équipements informatiques achetés, la consommation de carburant des véhicules de société, ainsi que des données externes fournies par des fournisseurs concernant le stockage dans le cloud, les services de livraison de colis, etc. Afin de garantir l'utilisation d'une méthodologie cohérente et agréée, nous avons fait appel à des consultants externes pour nous aider à établir des processus et des outils internes pour collecter les données.

Pour 2025, les émissions totales opérationnelles de Credendo étaient estimées à 5.497 tCO_2e, dont 452 tCO_2e provenant d'émissions de Scope 1 et de Scope 2 suivant une approche basée sur la localisation.[1, 3]

L'augmentation de 2 % des émissions totales par rapport à l'année précédente est principalement due à l'augmentation des émissions de Scope 3. D'autre part, l'intensité des émissions a atteint approximativement 10 tCO_2e/FTE en 2025, poursuivant sa tendance à la baisse par rapport aux années précédentes.

Notre intensité GES par revenu de prime d'assurance a augmenté de 11,82 tCO_2e/MEUR en 2024 à 12,54 tCO_2e/MEUR en 2025.[4] Il est à noter toutefois que cet indicateur est influencé par la volatilité inhérente aux primes d'assurance dans le secteur de l'assurance-crédit.

En tant que société de services, la grande majorité de nos émissions opérationnelles provient de nos activités en amont de Scope 3, qui représentaient environ 93 % de nos émissions opérationnelles en 2025. La catégorie d'émissions la plus importante était les biens et services achetés (76 %), suivie des voyages d'affaires (14 %, comprenant à la fois les voyages aériens et les voyages non aériens, par exemple le chemin de fer national).

1. Les émissions de Scope 2 peuvent être calculées suivant une approche basée sur la localisation et suivant une approche basée sur le marché. La méthode basée sur la localisation reflète l'intensité moyenne des émissions du réseau électrique dans la région où l'énergie est consommée. La méthode fondée sur le marché reflète les émissions associées à l'électricité effectivement achetée par l'entreprise.
2. Dans le cadre de l'approche de contrôle opérationnel, une entreprise faisant rapport tient compte de 100 % des émissions de GES découlant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel complet. Dans le cadre de l'approche de contrôle opérationnel, une entreprise faisant rapport tient compte de 100 % des émissions de GES découlant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel complet.
3. tCO_2e signifie tonne d'équivalent dioxyde de carbone. Cette unité est utilisée pour exprimer l'impact combiné des différents gaz à effet de serre sur le climat en termes de quantité de CO_2 qui aurait le même potentiel de réchauffement climatique sur une période donnée.
4. Total de l'intensité des émissions de GES des Scope 1, Scope 2 et Scope 3 calculé selon une approche basée sur la localisation, à l'exclusion des investissements (S3.15).

Les Scopes de notre empreinte carbone
GHG Protocol Corporate Standard

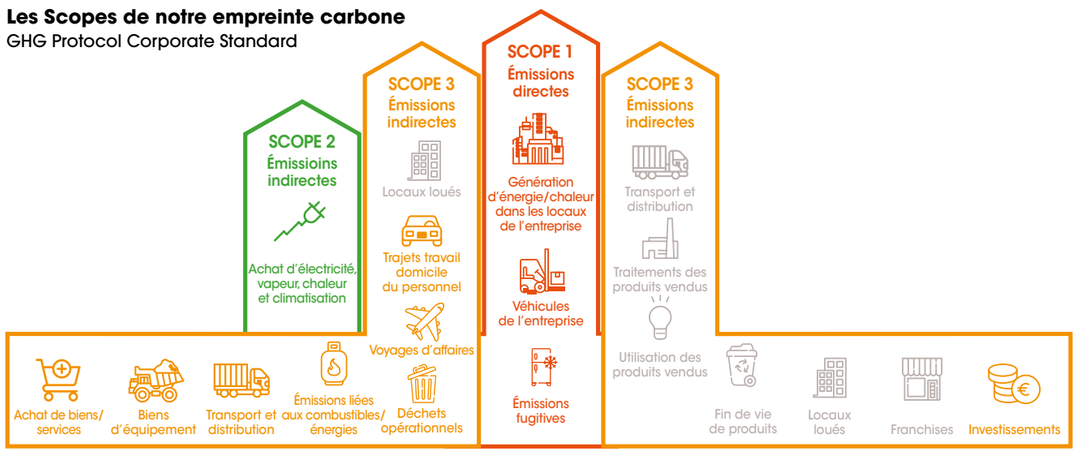

Source: Anthesis

Notre empreinte carbone en 2025

Résultat par catégorie : tCO_2e

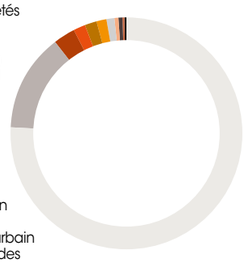

- **76%** C.3.1 Biens et services achetés
- **14%** C.3.6 Voyages d'affaires
- **3%** C.1 Gaz naturel
- **1,7%** C.1 Véhicules de société (L)
- **1,6%** C.3.7 Trajets domicile-travail
- **1,4%** C.1 Véhicules de société (km/kWh)
- **1,1%** C.3.3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie
- **0,6%** C.3.2 Biens d'équipement
- **0,5%** C.2 Électricité achetée (grise et verte)
- **0,2%** C.3.4 Transport et distribution en amont
- **0,1%** C.1 Réseau de chauffage urbain
- **0,1%** C.3.5 Déchets produits lors des opérations

Résultat par implantation : tCO_2e

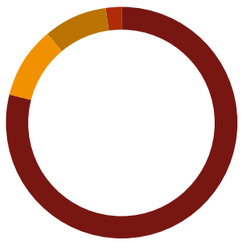

- **79%** Siège Credendo – Export Credit Agency et Credendo – Trade Credit Insurance
- **10%** Credendo – Guarantees & Speciality Risks Belgique
- **9%** Autres implantations dans 10 pays
- **2%** Credendo – Guarantees & Speciality Risks Italie

Réduire nos émissions directes

Dans l'ensemble de nos activités, nous avons mis en place des mesures visant à réduire les émissions liées à nos installations, notre flotte de véhicules, nos déplacements professionnels et la gestion des déchets.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La consommation d'énergie sur l'ensemble de nos implantations représente une part importante de nos émissions de Scope 1 et de Scope 2 (voir Mesurer notre empreinte carbone). Nous surveillons et optimisons en permanence la consommation du bâtiment de notre siège à Bruxelles, le seul bâtiment que nous possédons, afin d'en améliorer la performance énergétique.

En 2025, la consommation totale d'énergie de ce bâtiment de bureaux s'élevait à près de 1.467 MWh (électricité verte et gaz). Cela représente une hausse de 7 % par rapport à 2024, principalement due à un évènement unique survenu en 2024 et aux conditions météorologiques de l'année en revue.

Depuis 2017, nous sommes passés à des contrats d'électricité et de gaz issus des énergies renouvelables. Toute l'électricité consommée à notre siège provient désormais de sources renouvelables. Notre système photovoltaïque composé de 134 panneaux solaires, situés sur le toit de notre bâtiment à Bruxelles, a produit 47.499 kWh en 2025.

Au fil des ans, nous avons augmenté de manière continue l'efficacité énergétique de notre bâtiment, par exemple, grâce à la modernisation de notre système de climatisation et de circulation de l'air.

Ces efforts ont permis une réduction mesurable de nos émissions de GES, en phase avec notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Consommation d'énergie et mix énergétique au siège central de Credendo — Export Credit Agency

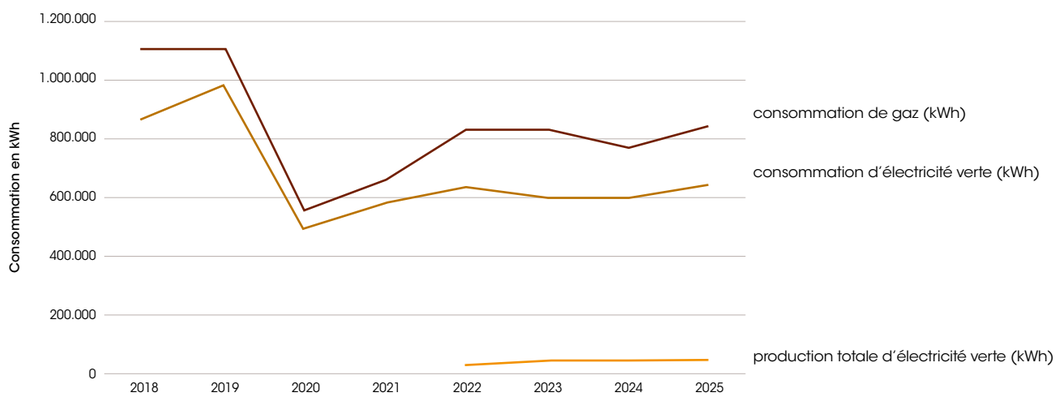

MOBILITÉ DURABLE

Dans le cadre de la révision de notre Car and Mobility Policy en 2024, nous avons encouragé l'électrification de notre flotte, faisant passer la part de véhicules entièrement électriques de 40 % à la fin 2024 à environ 44 % en 2025. Nous avons également doublé le nombre de bornes de recharge pour voitures dans notre bâtiment pour les porter à 44 en 2025. De plus, 12 bornes de recharge pour vélos électriques ont été installées.

Les voyages d'affaires, en particulier en avion, restent une source importante d'émissions due à la mission et au rôle de Credendo. Conformément à notre Travel and Expense Policy, nous continuons à encourager l'utilisation de moyens de transport alternatifs, lorsque cela est possible, et à favoriser l'usage des réunions en ligne afin de réduire les émissions.

GESTION DES DÉCHETS

Nous avons mis en place un plan de gestion des déchets dans nos différentes implantations afin de faciliter la récupération et la réutilisation des matériaux circulaires. Cela inclut le recyclage et le tri sélectif des déchets, qui a été étendu aux déchets organiques au cours de l'année considérée.

En ce qui concerne les équipements IT obsolètes, nous collaborons avec Out of Use, une entreprise belge spécialisée dans la gestion circulaire des équipements informatiques. Une fois que le matériel a atteint la fin de son cycle de vie, ses composants sont soit reconditionnés soit démontés, et les pièces et matériaux sont recyclés ou vendus.

Une partie des recettes sont utilisées pour soutenir des projets de reboisement ou de restauration de la nature en Belgique. En 2025, Credendo a collecté 250 kg de déchets informatiques, dont 189 kg ont été recyclés et 61 kg réutilisés. Cela a permis d'éviter environ 7.893 kg d'émissions de CO_2, ce qui équivaut à la capacité annuelle d'absorption de carbone d'environ 0,66 ha de forêts.

SENSIBILISER LES EMPLOYÉS

Nous organisons des événements en interne visant à sensibiliser les employés aux questions environnementales – par exemple, en soutenant des programmes de recyclage ou en encourageant l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement, comme le vélo. Nous tenons également compte d'aspects environnementaux et sociaux pour le choix des cadeaux destinés à nos partenaires commerciaux. En 2025, nous avons opté pour des sacs en polyester recyclé et des sachets de graines à planter.

Pour marquer la Journée mondiale de l'environnement qui a eu lieu le 5 juin 2025, Credendo a organisé une semaine entière d'activités autour du thème de la durabilité, avec notamment un atelier sur le greenwashing, des sessions d'information consacrées à la mesure de sa propre empreinte carbone, un vote afin de désigner une ONG à soutenir par un don et un keynote sur l'adoption d'une alimentation générant peu de déchets.

CONTRIBUTION À DES PROJETS CLIMATIQUES

Étant donné que certaines émissions ne peuvent être évitées ou atténuées, depuis 2019, nous soutenons des projets climatiques afin de compenser l'impact de nos activités opérationnelles. Pour 2025, nous avons décidé de compenser l'intégralité de nos émissions directes (Scope 1 et Scope 2) et une partie de nos émissions indirectes en amont de Scope 3 (à l'exclusion des Biens et services achetés).

Le projet climatique sélectionné est un projet de reforestation en Tanzanie (dans les régions d'Uchindile et de Mapanda), pour lequel des crédits sont émis suivant le cadre du Verified Carbon Standard (VCS)[1], le programme de crédits carbone le plus utilisé au monde.

Par le biais de ce projet, des arbres sont plantés sur plus de 10.000 hectares dans le sud-ouest de la Tanzanie afin de capter et de stocker naturellement le carbone dans la biomasse et les sols, générant ainsi des crédits carbone, tout en offrant des moyens de subsistance alternatifs aux communautés locales. Parmi les autres avantages qu'offre ce projet figurent la conservation et l'amélioration des sols, l'approvisionnement en eau et la protection de la biodiversité. Ce projet contribue donc aux Objectifs de développement durable 1, 4, 5, 8, 13 et 15.

1. Le Verified Carbon Standard (nommé précédemment Voluntary Carbon Standard) est une norme de certification des crédits carbone servant à compenser les émissions. Le VCS est administré par l'organisation à but non lucratif Verra, un organisme de certification des compensations carbone volontaires.

Gérer notre impact indirect

En tant qu'organisation dont la mission est d'accompagner les entreprises exportatrices belges dans leurs projets internationaux, la majeure partie de notre impact environnemental est liée aux projets et transactions que nous soutenons. Nous veillons donc également à gérer activement les effets indirects. Nous nous appuyons pour ce faire sur divers processus et lignes directrices décrits dans ce rapport :

- Examen des clients et des projets selon des critères ESG, y compris des critères liés au climat (voir **Devoir de diligence environnementale et sociale**)
- Exclusion progressive des projets liés aux combustibles fossiles (voir **Politique de transition énergétique**)
- Soutien à des projets par le biais d'incitants proposés par Credendo – Export Credit Agency, qui donnent la priorité à des critères environnementaux et sociaux et encouragent indirectement le développement durable (voir **Credendo Green Package**)
- Implication dans des réseaux internationaux d'agences de crédit à l'exportation, tels que l'**Union de Berne**, ou participation à l'**Arrangement de l'OCDE** afin d'aligner le financement des exportations à des objectifs liés au climat (voir notre engagement au sein d'**instances internationales**)
- Garantir que notre portefeuille d'investissement respecte certains critères ESG (voir **Intégrer la durabilité dans notre portefeuille d'investissement**)

Quelques exemples de projets durables

Credendo est l'un des plus importants groupes d'assurance-crédit en Europe. Par le biais de notre **Credendo Green Package**, nous soutenons les projets et les secteurs qui contribuent à la durabilité. Les trois témoignages de clients ci-dessous présentent des projets menés en 2025 ainsi que les initiatives environnementales qu'ils encouragent. Nous souhaitons les mettre en avant à l'attention de nos clients et plus largement du monde des affaires.

Démanteler des plateformes pétrolières et gazières : JAN DE NUL

En septembre 2025, Credendo a émis une police d'assurance pour Jan De Nul pour la couverture de travaux d'enrochement en mer près de la plateforme Hamilton du Liverpool Bay Asset, un ensemble d'infrastructures pétrolières et gazières situées dans la baie de Liverpool au Royaume-Uni.

Dans le cadre d'un programme de démantèlement, les infrastructures pétrolières et gazières existantes du site de Liverpool Bay sont partiellement reconverties en un pôle de capture et de stockage du carbone.

Jan De Nul est une entreprise belge spécialisée dans les solutions de dragage, l'énergie offshore, les projets de construction et le réaménagement des terres. L'entreprise soutient un approvisionnement en énergie verte fiable grâce à des projets énergétiques offshores innovants. Forte d'une flotte étendue et d'une approche intégrée, l'entreprise intervient tout au long du cycle de vie des structures énergétiques offshores.

Credendo est un partenaire de longue date de Jan De Nul, à qui elle propose des solutions sur mesure, et aide à l'identification et à la gestion des risques pour des projets situés en Europe occidentale et à l'international. Outre la couverture des risques politiques et commerciaux liés à ses contrats, Jan De Nul bénéficie également du soutien de Credendo pour des crédits acheteur, ce qui lui confère un avantage commercial lors de la conclusion de contrats importants à l'étranger.

L'opération menée au Royaume-Uni a pu bénéficier du Credendo Green Package, car elle contribue à la reconversion d'infrastructures pétrolières et gazières désaffectées ainsi qu'au développement de solutions de capture et de stockage du carbone. Cela a permis à Jan De Nul de bénéficier d'un plus haut pourcentage de couverture de 98 %.

Ce projet contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable 7 et 9 en visant à assurer l'accès à une énergie fiable et durable et en contribuant au développement d'infrastructures résilientes.

Impacts environnementaux positifs de ce projet :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au développement d'infrastructures de capture et de stockage du carbone
- Contribution à la restauration des écosystèmes marins grâce au démantèlement et à la reconversion d'infrastructures pétrolières et gazières

© Jan De Nul

Faire progresser la gestion des déchets médicaux à l'échelle mondiale : ECOSTERYL

Ces dernières années, et plus particulièrement en 2025, Credendo a soutenu Ecosteryl, un fournisseur belge de solutions de traitement des déchets médicaux infectieux, pour la livraison d'unités de désinfection des déchets et d'un centre de tri des déchets à des hôpitaux en Afrique et en Amérique latine.

La technologie d'Ecosteryl permet le traitement de tous types de déchets médicaux infectieux, y compris les déchets liquides et solides, les déchets pathologiques et les objets tranchants. Le procédé fait appel à de la chaleur sèche entièrement électrique, ne nécessitant ni combustion, ni eau, ni produits chimiques, et ne génère aucune émission toxique. Les déchets sont ainsi désinfectés en toute sécurité et peuvent ensuite être recyclés, par exemple sous forme de granulés de plastique. Ecosteryl est présent dans le monde entier, exportant la majeure partie de sa production vers plus de 65 pays.

Ces opérations ont pu bénéficier du Credendo Green Package, car elles contribuent à la prévention de la pollution et à la gestion durable des déchets. Elles contribuent à la réalisation de l'Objectif de développement durable 12 en encourageant une gestion des déchets respectueuse de l'environnement tout au long du cycle de vie.

Impacts environnementaux positifs de ce projet :

- Réduction de la pollution grâce à un traitement plus sécurisé des déchets médicaux infectieux
- Réduction des volumes de déchets à éliminer
- Promotion de pratiques plus durables dans le secteur de la santé

Mener la décarbonation industrielle en Espagne : VYNCKE

Fin 2025, Credendo a soutenu Vyncke, un fabricant belge de chaudières biomasse et de systèmes de combustion pour centrales électriques, dans le cadre d'un contrat de 11,6 millions EUR avec le producteur espagnol de panneaux de fibres de bois Tableros Hispanos.

Le contrat couvre la conception, la fourniture, la supervision du montage et la mise en service d'une centrale biomasse d'une puissance de 24,9 MWth[1] à construire sur le site de Tableros en Galice.

Le contrat conclu par Vyncke s'inscrit dans un projet de décarbonation plus vaste d'un montant total de 19,4 millions EUR. Ce projet vise à réduire la consommation d'électricité et de gaz naturel de l'usine, avec pour objectif ultime de supprimer totalement les combustibles fossiles du site. Ces mesures environnementales rendent le projet éligible à une subvention de 8,0 millions EUR du gouvernement espagnol.

Cette opération est financée par un crédit acheteur octroyé par la banque espagnole Bankinter d'une durée de sept ans. Outre la garantie de non-paiement fournie dans le cadre du prêt, Vyncke bénéficie également d'une couverture contre les risques de non-paiement et de résiliation de contrat de Credendo dans le cadre du contrat commercial.

Cette opération a pu bénéficier du Credendo Green Package, car elle contribue à la décarbonation industrielle et à l'efficacité énergétique. Elle contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable 7, 9 et 12 en encourageant une utilisation propre et efficace de l'énergie et des processus industriels durables.

Impacts environnementaux positifs de ce projet :

- Réduction des émissions de CO_2 grâce une dépendance moindre aux combustibles fossiles
- Amélioration de l'efficacité énergétique et réduction de la consommation d'énergie sur le site de production
- Amélioration de l'efficacité des ressources grâce à l'utilisation d'énergie thermique dans les procédés industriels

1. MWth signifie mégawatt thermique, il s'agit d'une unité de puissance qui mesure la quantité de chaleur produite ou transférée dans un système thermique.

Social

Chez Credendo, les relations humaines étant au cœur de notre métier, nous sommes conscients que nos employés sont l'un des principaux moteurs de notre succès. Nous visons dès lors à attirer les meilleurs talents et à assurer le mieux possible leur bien-être. De bonnes conditions de travail, l'évolution professionnelle, la santé et le bien-être, une culture d'entreprise qui respecte les droits humains forment les éléments essentiels de notre gouvernance d'entreprise responsable. Les droits humains au sein des conditions de travail des organisations tierces et des projets que nous couvrons dans le monde entier revêtent une grande importance pour Credendo. Vous trouverez plus d'informations sur ces aspects dans la section **Droits humains**.

Notre personnel

Au 31 décembre 2025, Credendo employait 536 personnes.[1] Notre effectif présente un équilibre entre les genres, les femmes représentant 49,16 % des employés. En ce qui concerne la répartition par âge, les différentes tranches d'âge sont représentées et les parts les plus importantes se situent dans les tranches 30-39 ans et 40-49 ans, ce qui reflète un mélange équilibré de jeunes talents et de collègues plus expérimentés.

Le personnel de Credendo est réparti dans toute l'Europe. La Belgique abrite le siège social et compte 351 collaborateurs. Le groupe emploie également du personnel en Tchèquie (56), Pologne (29), Allemagne (18), Italie (18), Autriche (14), France (14), aux Pays-Bas (9), en Suisse (9), Espagne (8), au Royaume-Uni (7) et en Irlande (3).

Au niveau du groupe, le taux de rotation du personnel s'élevait à 5,30 % pour la période considérée.

Employés par pays

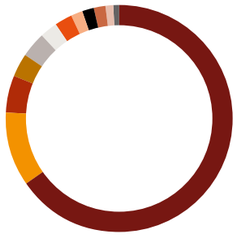

351	Belgique
56	Tchèquie
29	Pologne
18	Allemagne
18	Italie
14	Autriche
14	France
9	Pays-Bas
9	Suisse
8	Espagne
7	Royaume-Uni
3	Irlande

Conditions de travail

Credendo offre des conditions de travail équitables, notamment une rémunération adéquate, des avantages sociaux, des mesures de sécurité et de santé au travail, et une attention particulière est accordée à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Nous offrons un package d'avantages sociaux conçu pour répondre aux besoins de nos employés. Celui-ci comprend un régime de pension solide et un complément d'allocation familiale pour les employés ayant des charges familiales. Nous promouvons également un équilibre sain entre la vie professionnelle et la vie privée, en permettant aux employés de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine. De plus, différentes options d'horaires à temps partiel ou de congé prolongé, comme le crédit-temps, le congé parental et le congé sans solde, sont ouvertes à tous les employés. Ces possibilités visent à faire en sorte que chacun puisse trouver l'équilibre qui lui convient, encourageant une plus grande résilience et motivation du personnel.

Répartition par âge

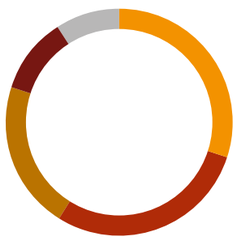

11%	20–29 ans
30%	30–39 ans
29%	40–49 ans
21%	50–59 ans
9%	60 ans et plus

Répartition par genre

50,84%	Hommes
49,16%	Femmes

1. Ces chiffres se rapportent au nombre d'employés et ne sont pas exprimés en équivalents temps plein (ETP).

Tous les employés de Credendo sont couverts par les lois et réglementations nationales applicables en matière de travail (hormis les membres de la direction bénéficiant d'un statut d'indépendant), dont les conventions collectives de travail.

En matière de droits du travail et de conditions de travail, Credendo s'appuie sur différents cadres internationaux, tels que les Principes directeurs de l'OCDE. Plus d'informations à ce sujet sont disponibles dans la section intitulée **Cadres réglementaires**. En ce qui concerne notre personnel, nous nous référons également aux principes énoncés dans notre **Code de conduite** et dans notre Charte des valeurs interne. Les conditions de travail pour le siège de Credendo en Belgique sont décrites en détail dans le Règlement de travail, qui couvre des sujets tels que les horaires de travail, le télétravail, les droits et obligations, les comportements interdits, ainsi que les conventions collectives et les accords applicables au sein de l'entreprise. Chaque collaborateur reçoit un exemplaire du Règlement du travail à son arrivée chez Credendo, et ce document est disponible sur l'intranet.

Attractivité en tant qu'employeur

Notre attractivité en tant qu'employeur repose sur une approche holistique qui englobe des opportunités de développement personnel et professionnel, des conditions de travail et des avantages intéressants, ainsi qu'une culture de soutien et de respect.

Les employés sont attirés par notre engagement pour une conduite éthique et notre mission claire de soutien au commerce international, car cela signifie aussi faire partie d'une organisation internationale et diversifiée qui offre des tâches stimulantes et la possibilité de contribuer à des projets dont l'impact positif sur la société et l'environnement est tangible. Ce cadre donne à nos équipes les moyens d'accomplir leur travail efficacement et de contribuer aux objectifs globaux que nous avons définis, et positionne Credendo comme un employeur de choix.

Nous menons régulièrement des enquêtes auprès de nos employés afin de recueillir du feed-back sur leur satisfaction et le lieu de travail. Les résultats nous aident à comprendre ce qui fonctionne et ce qui est perfectible.

Pour la troisième année consécutive, nous avons été reconnus comme faisant partie du top 1 % des meilleurs employeurs de Belgique et avons obtenu le label de qualité « Leading Employer » 2025. Ce label évalue les prestations de l'employeur par rapport à des normes internationales dans des domaines tels que la stratégie de gestion des talents, l'onboarding, la formation et le développement, et la culture d'entreprise. Credendo a été reconnue pour son attractivité en tant qu'employeur, son expérience employés et son engagement en matière de diversité, équité et inclusion (DEI), ce qui se reflète notamment dans des offres d'emploi inclusives et des valeurs d'entreprise clairement définies. Les excellents scores de satisfaction des employés et leurs recommandations contribuent également à renforcer notre culture d'entreprise positive.

En 2025, nous nous sommes penchés sur les enseignements tirés de notre participation à l'enquête Great Place to Work 2024, laquelle nous mesure aux meilleurs employeurs à l'échelle mondiale. Nous avons créé un groupe de travail afin de transformer le feed-back des employés en mesures concrètes et stimuler l'amélioration continue. La prochaine enquête Great Place to Work aura lieu fin 2026. Notre objectif de taux de réponse est de 75 %.

Great Place To Work.®

Diversité, équité et inclusion (DEI)

Chez Credendo, nous estimons que la diversité des points de vue et des talents contribuent à la solidité et au succès à long terme de notre organisation. Nous employons actuellement des personnes issues de plus de 30 nationalités différentes et d'une grande variété de cultures et d'origines.

Notre effectif présente une répartition équilibrée en termes de genre et d'âge (voir **Notre personnel**). Nous réexaminons également régulièrement la composition de notre Conseil d'administration et de nos Comités.

Nous offrons un environnement de travail stable, multilingue et international où la discrimination, la violence et le harcèlement n'ont pas leur place. Nous nous engageons à garantir un traitement équitable en termes de rémunération et d'avantages, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la culture, du genre, du handicap, de l'orientation sexuelle, des croyances religieuses ou des convictions politiques. Cet engagement s'applique à chaque étape du cycle de carrière de l'employé et est inscrit dans notre **Code de conduite** et Règlement de travail.

Nos opportunités d'emploi s'adressent à un large éventail de profils professionnels. Notre processus de recrutement est guidé par les principes de diversité et d'égalité des chances, et nous veillons à garantir l'objectivité et l'égalité de traitement à chaque étape du processus, tout en restant attentifs aux besoins individuels de chaque candidat.

La DEI fait également partie intégrante de notre valeur d'entreprise « Respect » et est fermement ancrée dans la **Charte des valeurs de Credendo**. Au cours de l'année considérée, nous avons organisé plusieurs initiatives en matière de diversité, équité et inclusion, notamment des keynotes, des workshops et des formations. En mars, nous avons lancé notre première semaine consacrée à la DEI. Un keynote dédié à la DEI est également inclus dans notre programme d'onboarding, et les managers suivent un module sur le leadership inclusif dans le cadre de leur formation en leadership.

Depuis 2024, nous sommes membres de Wo·Men in Finance, une organisation fondée en 2019 dans le but d'accélérer l'égalité des genres à tous les niveaux dans le secteur financier. Forts de cette adhésion, nous visons à renforcer encore davantage notre engagement pour un environnement de travail inclusif et diversifié, où chacun peut développer pleinement son potentiel.

Santé et bien-être

En tant qu'entreprise du secteur des services financiers, nous souhaitons créer un environnement de travail sécurisé, sain et respectueux pour nos collaborateurs. Nous veillons à leur santé physique et mentale par le biais de différentes initiatives.

Au siège, nous encourageons un dialogue social de qualité. Les sujets sociaux et liés au bien-être sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'entreprise et du Comité pour la prévention et la protection au travail. Dans nos bureaux, les employés disposent de postes de travail ergonomiques, d'une cafétéria, de coffee corners, d'un parking à vélos, etc. Les employés qui souhaitent aller courir dans le parc voisin à l'heure du déjeuner ont la possibilité de prendre une douche dans nos locaux.

Notre initiative en matière de bien-être « Credendo Cares » propose une variété de programmes et de webinaires pour stimuler la résilience mentale et la santé physique. Ceux-ci incluent notamment des séances de renforcement musculaire et de yoga, des conseils pour une alimentation saine, un programme de premiers secours en santé mentale, un check-up médical pour les plus de 45 ans et une campagne de vaccination annuelle contre la grippe.

Si la santé et le bien-être sont encouragés à l'échelle du groupe par le biais d'initiatives telles que des postes de travail ergonomiques, des webinaires et des conférences sur le thème de la santé, d'autres activités, comme des séances de sport, sont organisées localement et varient d'un site à l'autre.

Nous offrons également un Programme d'aide aux employés (PAE), qui fournit un accompagnement confidentiel aux collaborateurs confrontés à des problèmes personnels ou professionnels susceptibles d'affecter leur bien-être. Le PAE comprend toute une série de ressources, notamment un suivi à court terme pour un soutien émotionnel ou pratique, ainsi que des informations ou des conseils juridiques sur différents sujets familiaux ou autres. Le PAE est accessible aux employés de notre siège de Bruxelles et à certaines autres implantations.

Formation et développement des compétences

Assurer l'égalité de traitement et l'égalité des chances à nos employés implique également de leur offrir la possibilité de développer leurs compétences.

Nous encourageons une culture d'apprentissage en proposant un large éventail d'opportunités d'apprentissage et de développement. Outre les formations obligatoires, notamment sur la sécurité, la compliance et les politiques commerciales, les collaborateurs ont accès à divers programmes pour développer davantage leurs compétences et leur expertise. Les formations sont dispensées en interne, par le biais d'une plateforme d'apprentissage en ligne et des keynotes, mais aussi par des prestataires externes. Le programme de formation en leadership, conçu expressément pour les managers, est mis à jour chaque année avec de nouveaux sujets. Nous encourageons également les internships et le job shadowing au sein du groupe.

Nous continuons à investir dans notre programme d'onboarding destiné aux nouveaux collaborateurs, qui bénéficient du soutien d'un buddy et d'un mentor attitrés. Le programme de mentorat aide les mentorés à acquérir des compétences clés et soutient l'évolution professionnelle des collègues.

Droits humains

En tant qu'employeur, fournisseur de services et assureur avec une portée internationale, nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité de défendre les droits humains dans le cadre de notre mission de soutien aux exportateurs belges dans leurs activités internationales. Cet engagement s'applique à toutes les opérations de Credendo, des relations en interne avec nos employés aux interactions avec nos clients et nos fournisseurs.

Des principes éthiques, dont le respect des droits humains et la lutte contre la discrimination, ont été définis dans notre **Politique d'intégrité** et notre **Code de conduite**. Notre **Politique de durabilité d'entreprise** aborde également de manière explicite des thèmes tels que le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et la prévention des accidents, tant pour nos effectifs que pour les partenaires de notre chaîne de valeur.

Nous avons également mis en place un mécanisme permettant aux parties prenantes de signaler tout écart par rapport aux bonnes pratiques, y compris des questions sociales et relatives aux droits humains dans les projets que nous couvrons (voir notre **Procédure de signalement**). Au cours de la période considérée, aucune violation de notre Code de conduite n'a été signalée ni documentée.

En ce qui concerne nos effectifs, nous encourageons le respect des droits humains dans les relations professionnelles au quotidien, et nous accordons une attention particulière aux questions relatives aux droits humains dans les conditions de travail, telles que la non-discrimination, la sécurité et la santé au travail, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que le droit à un traitement juste et équitable.

En ce qui concerne les fournisseurs et les partenaires commerciaux en amont de notre chaîne de valeur, nous procédons à des vérifications avant engagement et nous assurons un suivi continu de la relation pendant toute la durée du contrat (voir **Gestion des relations avec les fournisseurs**). Nous nous engageons pour le respect des droits humains, en particulier lorsque les projets ou les opérations en cours sont susceptibles d'avoir un impact sur les peuples et les communautés.

Nous appliquons également un **devoir de diligence environnementale et sociale (ESDD)** approfondi et structuré à tous les projets et transactions bénéficiant d'un soutien public (chaîne de valeur en aval). Outre les aspects environnementaux, le ESDD couvre spécifiquement les impacts sociaux clés liés aux projets, notamment les impacts sur les communautés locales et les personnes directement touchées par ou impliquées dans les activités d'un projet ou d'une opération, tels que :

- le travail forcé/le travail des enfants et la traite des êtres humains ;
- les questions de genre ;
- les situations mettant en danger la santé et la sécurité au travail.

Une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables.

Nous attendons de nos clients qu'ils exercent un devoir de diligence sur leurs propres opérations et chaînes d'approvisionnement pour les projets que nous soutenons, en s'assurant que les risques en matière de droits humains soient identifiés et gérés tout au long de la chaîne de valeur du projet.

Si la probabilité est élevée qu'un projet comporte un impact grave sur les droits humains, le ESDD du projet peut être complété par un devoir de diligence sociale spécifique effectué par des partenaires externes. Nous guidons nos clients afin qu'il se conforment aux principaux cadres internationaux en matière de droits humains, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies (voir **Cadres réglementaires**).

Gouvernance

Chez Credendo, nous veillons constamment à fournir nos services avec diligence et professionnalisme, dans le respect de l'honnêteté et de l'éthique commerciale, conformément aux lois, règles, réglementations et meilleures pratiques de notre secteur. Toutes les entités de Credendo partagent les mêmes valeurs de Proximité avec nos clients, Respect et Fiabilité.

Gouvernance d'entreprise

Au niveau du groupe, la direction est assurée par un Comité de direction, composé du CEO, Dirk Terweduwe, et de deux Deputy CEO, Frank Vanwingh et Nabil Jijakli.

Le Conseil d'administration est le principal organe de surveillance. Il est composé de douze membres, dont un président et un vice-président, des représentants de quatre ministres fédéraux belges (Économie, Finances, Affaires étrangères et Coopération au développement) et des représentants des trois gouvernements régionaux (Flandre, Wallonie, Région de Bruxelles-Capitale). Un Comité d'audit et de risque et un Comité de rémunération sont en place en soutien du Conseil d'administration.

D'autres comités au niveau du groupe sont également en place afin d'optimiser les synergies au sein de Credendo, et des fonctions de contrôle indépendantes au niveau du groupe (Audit interne, Compliance, Risk Management et Actuariat) veillent à ce que toutes nos entités adhèrent aux réglementations et meilleures pratiques. Cette structure garantit une solide gouvernance d'entreprise, avec la supervision de l'État belge et de fonctions de gestion et de contrôle spécialisées pour nos différentes activités. Pour plus d'informations sur la gouvernance d'entreprise, nous vous invitons à consulter notre **Rapport annuel**.

Notre structure de gouvernance détermine les règles de gestion et dirige les relations entre les différentes parties prenantes. Elle garantit le maintien de notre intégrité, le respect de toutes les réglementations et la transparence du processus décisionnel. Cette structure se traduit en différentes politiques et chartes qui nous permettent de contrôler efficacement les décisions que nous prenons, d'évaluer et de gérer les risques potentiels, et de veiller à ce que nous nous conformions à toutes les exigences de reporting.

Nous appliquons également le modèle « des trois lignes de défense ». Cela signifie que les fonctions indépendantes de contrôle – Risk Management, Actuariat, Compliance et Audit interne – veillent à ce les départements opérationnels identifient et gèrent tous les risques, et suivent correctement toutes les procédures.

Notre gouvernance est décrite dans notre **Charte de gouvernance d'entreprise**, qui détermine la structure et le fonctionnement de notre leadership opérationnel et de la direction, garantissant ainsi un savant équilibre entre contrôle, gestion des risques et transparence. La charte soutient notre réussite en promouvant des processus décisionnels efficaces. Elle est approuvée par le Conseil d'administration de Credendo – Export Credit Agency et fait l'objet d'une révision et de mises à jour sur une base annuelle.

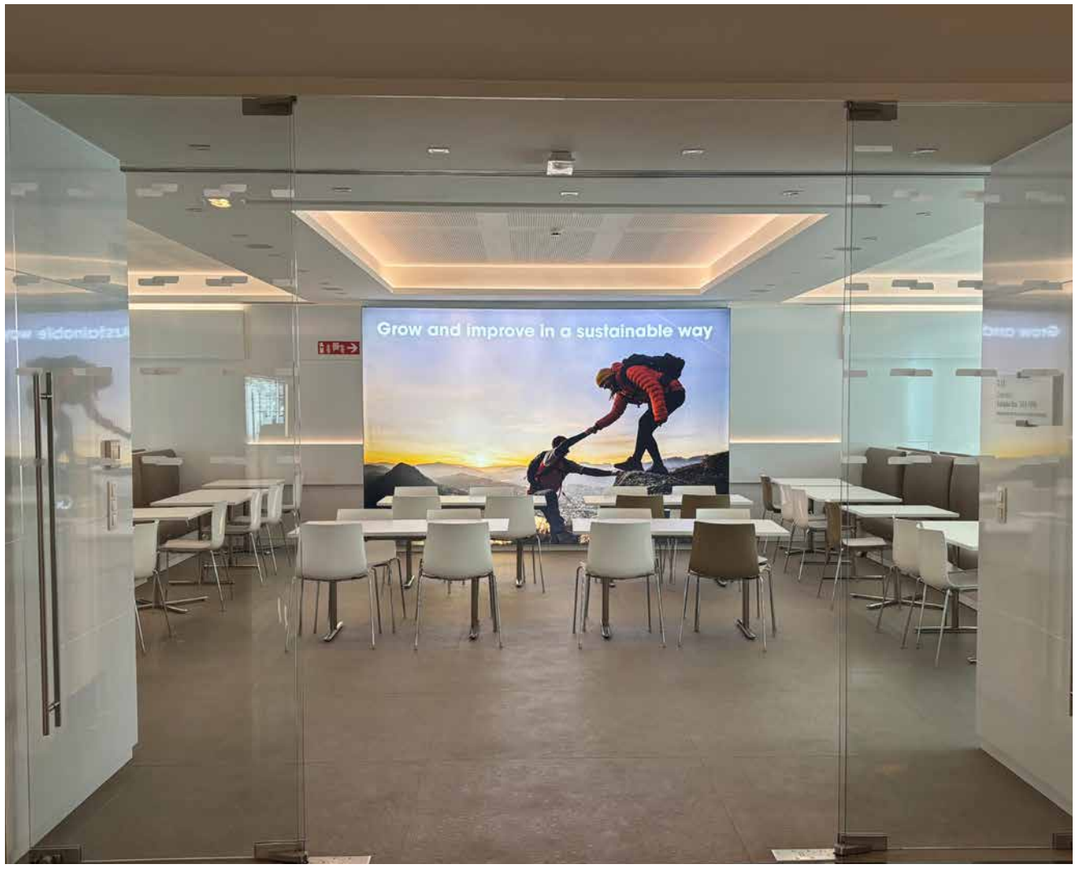

Culture d'entreprise et politiques

La culture d'entreprise a une influence majeure sur les résultats et la conduite des affaires. Elle reflète notre manière de penser et d'agir, et ce que nos clients peuvent attendre de nous. Nous nous assurons que l'intégrité, l'éthique et l'équité prévalent à tous les niveaux. À cette fin, Credendo dispose d'une série de règles et de politiques définies pour conduire ses affaires de manière responsable. Celles-ci sont détaillées ci-dessous. Elles sont disponibles sur notre site internet et régulièrement revues et mises à jour.

L'intégrité est essentielle dans notre activité. Par conséquent, nos valeurs ont été traduites dans une Politique d'intégrité et un Code de conduite. Notre Compliance Officer veille proactivement à ce que chacun au sein de l'entreprise adhère à ces politiques tandis que le Conseil d'administration de Credendo est responsable de leur mise en œuvre. Ces deux politiques sont revues sur une base annuelle.

Notre **Politique d'intégrité** définit les principes qui régissent la manière dont nos organes de direction, notre personnel et nos représentants mènent leurs activités. L'objectif premier de la Politique d'intégrité est de définir et de promouvoir les exigences statutaires et réglementaires ainsi que nos normes et valeurs internes. Chez Credendo, nous nous engageons à respecter toutes les réglementations et législations applicables, à adhérer à l'objectif et à la finalité de ces règles, et à agir avec intégrité. Nous attendons de tous nos employés et de toutes les personnes qui travaillent pour notre compte de faire preuve du même engagement.

Notre **Code de conduite** traduit nos principes d'intégrité en directives pratiques, non seulement pour nos employés mais également pour nos clients et partenaires commerciaux. Il sert de cadre détaillé, complète notre Politique d'intégrité et fournit des lignes directrices pour tout le personnel – couvrant des sujets tels que l'intégrité, la confidentialité, l'équité et les principes de conduite respectueuse dans le travail quotidien. Il couvre également les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption et les procédures de signalement.

Des formations sur notre Code de conduite et notre Politique anti-corruption sont régulièrement dispensées à tous les employés, y compris les membres de la direction.

NOTRE VISION

Nous sommes le partenaire privilégié pour couvrir nos clients contre les risques inhérents aux transactions commerciales et aux investissements dans l'économie réelle et pour en faciliter le financement.

NOTRE MISSION

Turning uncertainties into opportunities

Nous avons pour mission de promouvoir les relations commerciales internationales. Nous fournissons des solutions personnalisées en matière d'assurance, réassurance, garanties, cautionnement et financement se rapportant à des transactions commerciales domestiques et internationales ou à des investissements à l'étranger. Nous protégeons les entreprises, banques et compagnies d'assurance contre les risques de crédit et politiques, et facilitons le financement de ces transactions. Nous agissons de manière responsable et tournée vers l'avenir.

NOS VALEURS

En tant qu'assureur-crédit, le devoir de diligence est la norme, mais Credendo va au-delà et veille à ce que la responsabilité soit un élément constituant de ses activités d'entreprise. Toutes les entités de Credendo partagent les mêmes valeurs. Les principes décrits dans le Code de conduite vont de pair avec nos valeurs : Proximité avec nos clients, Respect et Fiabilité. Ces valeurs sont détaillées dans notre « Charte des valeurs » interne.

Proximité avec nos clients

Vous obtenez des solutions personnalisées.

La satisfaction de nos clients est au cœur de nos valeurs. Nous sommes à l'écoute, proposons des solutions personnalisées, nous sommes disponibles, expliquons nos décisions et fournissons un service de premier choix. Nos collaborateurs formulent des solutions ingénieuses qui répondent à des besoins opérationnels spécifiques ou des environnements de risques complexes.

Respect

Vous pouvez nous faire confiance.

Nous sommes respectueux de nos clients, notre personnel, nos actionnaires et toutes les autres parties prenantes, ainsi que de la société et l'environnement. Nous luttons énergiquement contre toute discrimination. Nous traitons tout le monde de manière équitable et honnête. Nous nous efforçons toujours de faire ce qui convient et d'appliquer des normes de comportement éthique strictes.

Fiabilité

Vous pouvez compter sur nous.

Nous visons une expertise de premier ordre pour nos activités et risques. Nous recherchons l'efficacité opérationnelle qui sous-tend la proximité avec nos clients. Nous réalisons nos activités dans une vision à long terme – nous parcourons l'ensemble du cycle et visons des résultats financiers durables.

ENGAGEMENT DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Afin de rallier l'ensemble du personnel autour de nos valeurs et de garantir que ces principes soient compris de manière commune, plusieurs employés se sont portés volontaires pour devenir « Credendo Value Ambassadors ». Ces ambassadeurs forment un groupe en interne, qui agit en tant que défenseur et facilitateur, et veille à ce que notre engagement envers l'éthique, l'intégrité et les valeurs fondamentales soit compris, adopté et mis en pratique par tous les membres du personnel. Leurs initiatives s'inscrivent dans le cadre plus large de nos efforts en faveur d'une culture d'éthique forte.Tout au long de l'année sous revue, ils ont organisé diverses initiatives pour les employés dans nos différentes implantations européennes.

Du 1er au 31 mars, un groupe de collaborateurs motivés de Credendo a pris part au veggie challenge. En optant pour un régime flexi, végétarien ou végane, ils ont découvert des ingrédients d'origine végétale et réduit leur empreinte carbone. Un keynote sur les bienfaits d'un régime d'origine végétale, les nutriments et les solutions alternatives à la viande, ainsi qu'une dégustation, était également organisé dans le cadre du challenge.

Lors de la Semaine européenne de la mobilité en septembre, les Value Ambassadors ont mis leurs collègues du siège de Bruxelles au défi d'adopter un mode de vie plus actif en pratiquant le vélo, la marche, la course à pied, etc., et de consigner leurs progrès dans une application dédiée au défi entre collègues. Un cours sur la sécurité et la circulation à vélo en milieu urbain était également proposé à cette occasion. Après une révision des règles de sécurité routière et quelques conseils et astuces utiles, ils ont mis la théorie en pratique lors d'une balade à vélo guidée dans le centre de Bruxelles.

Le programme « Let's Make a Difference Together » de Credendo – Guarantees & Speciality Risks permet aux équipes locales d'associer des collectes de fonds à des activités sportives, ou de soutenir des associations caritatives. En 2025, des employés de Credendo – Guarantees & Speciality Risks et Credendo – Trade Credit Insurance pratiquant la course à pied ont participé aux événements « Run4kids » en Pologne et « Cancer Research Run » à Vienne. Leur participation a permis de collecter des fonds pour des œuvres caritatives.

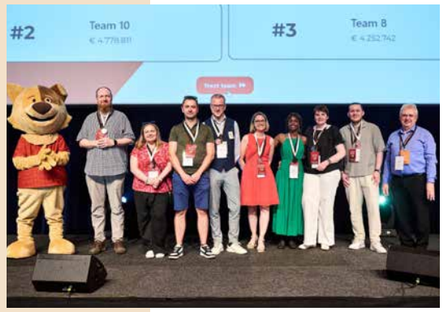

Prévention de la corruption

Credendo soutient une politique de tolérance zéro stricte vis-à-vis des pratiques commerciales illégales et contraires à l'éthique, en particulier la corruption.

Dans le cadre de nos activités de soutien aux exportations, nous adhérons à la **Recommandation de l'OCDE sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public**. En ce sens, notre **Politique anti-corruption** est la base de référence pour toutes les entités de Credendo.

Fin 2024, nous avons commencé à dispenser des formations obligatoires en matière de lutte contre la corruption à tous les employés de Credendo. Fin 2025, nous avions atteint notre objectif de plus de 90 % de taux de participation des employés au niveau du groupe.

Nous sommes déterminés à réduire au minimum le risque d'implication directe ou indirecte dans des cas de corruption.

Nous encourageons également activement la lutte contre la corruption auprès de toutes nos parties prenantes. Notre politique impose un devoir de diligence à l'égard des clients, ainsi que des procédures rigoureuses pour identifier et atténuer le risque que nos clients se livrent à des pratiques de corruption. Nous encourageons les exportateurs et autres parties concernées à mettre en place des systèmes de gestion et de contrôle internes afin de prévenir et de détecter la corruption.

Tout demandeur de couverture auprès de Credendo – Export Credit Agency est tenu de signer une déclaration anti-corruption. Cette déclaration garantit que ni lui ni aucune personne physique ou morale agissant en son nom (telle qu'un agent) ne figurent sur les **listes d'exclusion des principales institutions financières internationales**, et qu'ils respectent l'ensemble de la législation nationale et internationale en matière de lutte contre la corruption.

Consciente de la vulnérabilité du secteur des marchés publics face à la corruption, Credendo veille à mettre en œuvre des procédures efficaces pour lutter contre la corruption dans ses propres processus d'achat et de passation de marchés. Par conséquent, nous effectuons une évaluation approfondie de tous les fournisseurs avant de nous engager avec eux. Plus d'informations sont disponibles dans la section **Gestion des relations avec les fournisseurs**.

En 2025 et au cours des années précédentes, Credendo n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour violation des lois anti-corruption.

LE DEVOIR DE DILIGENCE À LA BASE DE NOS RÈGLES ET POLITIQUES

Nous avons développé, pour l'ensemble du groupe, des procédures de devoir de diligence, des politiques et des systèmes de contrôle internes afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte des impacts négatifs réels et potentiels liés à nos activités et relations d'affaires, et de toute non-conformité par rapport aux réglementations en vigueur, comme des sanctions internationales.

Nous appliquons le principe selon lequel nos souscripteurs examinent chaque dossier de demande avec le même degré de prudence, quel que soit le demandeur. Nous utilisons en outre des **outils d'évaluation en ligne**, qui nous permettent d'évaluer les performances ESG de nos partenaires commerciaux, et nous effectuons des **vérifications d'intégrité commerciale** afin de déterminer si une entreprise ou un individu donné fait l'objet d'enquêtes nationales ou internationales, de procédures judiciaires, de poursuites criminelles ou de toute autre restriction.

Lorsqu'un risque accru ou une suspicion de corruption apparaît, notre département Compliance intervient. Le Compliance Officer peut décider de lancer une **procédure de diligence renforcée** et évaluer si la couverture d'assurance devrait être refusée, ou sous quelles conditions elle peut être fournie. Les décisions finales sont toujours prises en concertation avec le Comité de direction ou le Conseil d'administration.

Si nous nous rendons compte qu'il y a eu recours (ou qu'il est probable qu'il y ait eu recours) à des pratiques de corruption dans l'attribution ou l'exécution d'un contrat d'exportation, que ce soit avant ou après l'octroi du soutien de crédit à l'exportation, nous informons rapidement les autorités compétentes.

Procédure de signalement

Bien que nous nous engagions à respecter toutes les lois et réglementations applicables et à agir avec intégrité, nous ne pouvons exclure totalement la possibilité que des infractions à la loi ou des violations de l'intégrité soient commises par certains individus. C'est pourquoi nous tenons à encourager une culture d'entreprise ouverte, où tous les membres du personnel ont la possibilité de s'exprimer concernant l'existence d'éventuelles infractions ou violations de l'intégrité sans crainte de représailles, et où ils sont assurés que leur signalement fera l'objet d'une enquête approfondie.

Nous avons mis en place une procédure bien définie pour traiter les signalements. Les membres du personnel et les parties prenantes externes peuvent signaler, de manière sécurisée et confidentielle, et avec la possibilité de rester anonyme, les violations présumées de la réglementation et les abus ou violations présumées de l'éthique dans les pratiques commerciales, via le Portail de signalement de Credendo sur **notre site web**, ou en personne.

Les signalements reçus via le système de signalement, ou directement, sont d'abord traités et évalués par notre département Compliance, avec le soutien des Compliance Officers de nos entités. Les signalements sont traités rapidement, de manière indépendante et objective. Les informations sont traitées de manière confidentielle et sont uniquement accessibles par les personnes qui doivent accéder à ces informations pour poursuivre l'enquête et suivre le dossier. Le lanceur d'alerte est informé de l'avancement de l'enquête et des mesures de suivi.

La procédure de signalement est définie dans notre Code de conduite. Elle contient également des mesures visant à protéger les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles ou de récrimination. La procédure et les mesures sont conformes à la directive de l'Union européenne protégeant les lanceurs d'alerte (directive UE 2019/1937). La mise en œuvre de la procédure de signalement relève de notre Compliance Officer.

Nous n'avons reçu aucun signalement en 2025, et aucun rapport de signalement reçu précédemment n'a été rejeté ou réglé. Nous continuons à informer les employés de la procédure de signalement lors de leur onboarding et d'une formation en ligne obligatoire sur la compliance.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Nos achats portent sur une large gamme de services et de biens d'équipement, notamment des services d'assurance, de conseil et d'information, ainsi que des systèmes informatiques et un parc de voitures de société.

Nous visons à construire et entretenir des relations basées sur la confiance et la transparence avec nos fournisseurs. Notre approche se fonde sur un engagement commun en faveur de l'éthique et de la conformité. Nous gérons activement les relations avec nos fournisseurs afin de garantir que nos normes de qualité strictes, les délais de livraison et nos conditions générales soient invariablement respectés.

Notre approche éthique des affaires, qui met en avant l'intégrité et l'atténuation des risques, s'applique aussi pleinement à nos interactions avec les fournisseurs. Ainsi, les principes énoncés dans notre Politique d'intégrité et notre Code de conduite s'étendent à tous nos fournisseurs.

Nous exigeons des promoteurs, soumissionnaires, contractants, fournisseurs et consultants qu'ils observent des normes éthiques élevées tout au long des processus de passation et d'exécution des contrats. Avant de nous engager dans un partenariat, nous procédons à des examens de diligence raisonnable approfondis et à des vérifications d'intégrité commerciale. Nous continuons à appliquer un suivi régulier de ces entreprises pendant toute la période du contrat afin de garantir une conformité continue. Nous privilégions les fournisseurs certifiés par des normes de qualité élevées et nous tenons compte de la durabilité du cycle de vie et de l'impact environnemental global des produits qu'ils proposent. Les critères pris en compte sont la consommation d'énergie, la pollution par le plastique et d'autres considérations environnementales. En résumé, nous nous engageons à entretenir des relations commerciales éthiques et durables avec nos fournisseurs.

CREDENDO
CREDENDO
CREDENDO

Credendo

Rue Montoyer 3
1000 Bruxelles, Belgique
T +32 (0)2 788 88 00
www.credendo.com

LinkedIn: linkedin.com/company/credendo

Credendo Risk app

Éditeur responsable : Dirk Terweduwe
Institution publique autonome bénéficiant de la garantie de l'État